Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

13 NOVEMBRE 2026 - N°4287 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 3 à 5

LANDES ..... Pages 6 à 8

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 9 à 11

TARN-ET-GARONNE ..... Pages 12 et 13

REGARD D'UN MOINE

Avons-nous perdu le sens ?

Page 2

SPORT

Une saison de ski tout schuss !

Page 6

NÉRAC

Un médecin junior au centre de santé

Page 9

Troisième repas républicain du sénateur Michel Masset



Michel Masset a réuni Bernard Cazeneuve et Alain Rousset le 31 octobre en Lot-et-Garonne pour un débat sur les dettes du pays devant 200 élus. Page 10

MARSAC-SUR-L'ISLE

La participation citoyenne présentée

La municipalité de Marsac-sur-l'Isle organise une réunion publique le 17 novembre 2026 à 18h30 pour présenter le dispositif de Participation citoyenne avec la Police nationale.

Page 4



MONTAUBAN

Dix mois de travaux aux Berges du Tarn

Après l'inauguration en mai, les Berges du Tarn entrent dans leur deuxième phase de transformation dès lundi pour dix mois de chantier à 2,8 millions d'euros.

Page 13



BILLET

Les causes et les effets

Comme il fallait s'y attendre, Donald Trump a reçu une gifle électorale. C'est vrai que la règle habituelle veut que les présidents américains en exercice perdent les élections législatives de mi-mandat. Il y a eu bien sûr des exceptions, dont la plus notable fut celle de George W. Bush en 2002, alors que ce locataire de la Maison Blanche n'était pas le plus populaire qu'on y ait connu. Mais le 11-septembre était passé par là. Bref, pour l'incroyable Trump, comme on disait naguère au cinéma « l'incroyable Hulk », la déroute est à la mesure de l'invraisemblable charivari que le milliardaire corrompu a provoqué dans son pays et dans le monde.

Inutile d'aller chercher dans le résultat du 3 novembre des causes très compliquées. Certes, les candidats démocrates ont (enfin) mis en veilleuse leurs obsessions sociétales et civilisationnelles qui avait valu sa cuisante défaite à leur candidate Kamala Harris en novembre 2024. Le « wokisme », apparemment, c'est bon pour les campus universitaires mais pas très porteur dans la vraie vie. Par ailleurs, les républicains, ou du moins ce qu'il en reste, ont tenté de secouer le joug trumpien et de se démarquer du président sans le dire, de reprendre sa rhétorique sans insister... Ils ont en d'autres termes tenté d'exister face aux citoyens.

Peine perdue pour eux : le portefeuille a parlé. Les Américains, après des mois de déferlante ahurissante, sont revenus à la seule chose qui compte : leurs fins de mois. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que celles-ci sont calamiteuses : au lieu de la paix et de la prospérité pour tous, au lieu d'un pouvoir d'achat amélioré et d'un âge d'or inouï, les électeurs du pays ont les poches vides dans une nation au bord de la crise de nerf. La conséquence ne s'est pas fait attendre : ils ont plébiscité les anti-Trump sans se préoccuper du chaos qui règne au Parti démocrate ni de leurs programmes souvent incompréhensibles et parfois contradictoires. Tout sauf Trump, voilà le message pour sortir du cauchemar dans lequel ce demi-psychopathe les a entraînés.

Mêmes causes mêmes effets : un peu partout dans les pays occidentaux ou, de manière plus improbable, dans des nations inattendues comme l'Inde, le Kenya ou l'Albanie, la faiblesse de gouvernements qui préfèrent la schlague au dialogue, la corruption éhontée des élites, l'abandon de la jeunesse à ses peurs, ses frustrations, ses échecs annoncés, la concentration de la fortune financière dans les mains d'oligarchies arrogantes et sans limites et, au bout du compte, l'épuisement d'un système socio-économique maintenu sous perfusion comme en France, conduisent à la révolte. On peut s'interroger à perte de vue sur un phénomène qui transcende les frontières, mais il faut garder à l'esprit que la Terre est devenu le petit village que prédisait le philosophe Marshall McLuhan il y plus de soixante ans.

Devant les enjeux qui sont là et dont la jeunesse a compris qu'ils étaient planétaires, la révolte gronde. Et cette révolte-là, on ne peut pas la faire taire en ouvrant le carnet de chèques: non seulement elle est trop multiforme mais surtout il n'y a plus d'argent. De ce point de vue la France est sans doute la plus mal lotie de toutes les nations développées, par la faute d'une classe politique aveugle et irresponsable depuis des décennies. Le gouvernement a beau jeu de dénoncer « l'hystérisation » du débat et la récupération éhontée de toutes les exaspérations à laquelle se livrent les partis extrêmes. Mais qui est responsable, qui est à l'origine de cette colère qui explose chez les jeunes, les vieux, les salariés, les indépendants, les fonctionnaires et tous les autres ?

Les six mois qui viennent vont être longs. Très longs.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

15 Novembre 2026 – 33e dimanche du temps ordinaire – A

Matthieu 25, 14-30

La poursuite du chapitre 25 de Matthieu nous permet de relire, ce dimanche, la parabole des talents. Par ces paroles Jésus nous rappelle que nous aurons nécessairement des comptes à rendre. Les derniers mots du passage lu la semaine dernière nous mettent déjà en garde : « Veillez donc car vous ne savez ni le jour ni l'heure » (Mt 25, 13)
Aujourd'hui la parabole est aussi fort éloquente et nous redit que tous nous avons reçu des talents à exploiter. Le terme que nous utilisons aujourd'hui pour exprimer telle ou telle habileté ou don, provient justement de la monnaie de l'antiquité. Cela est assez éloquent pour que nous comprenions davantage que tout ce dont nous disposons personnellement nous est donné et qu'un jour ou l'autre il nous faudra rendre des comptes.
Jésus rapporte l'histoire de ce maître qui distribue son argent à ses serviteurs. A chacun une somme différente. A leur charge de les exploiter, à leur charge de les exploiter selon leur compétences. Si ceux qui ont reçu cinq ou deux talents ont su les investir pour qu'ils rapportent davantage. Celui qui n'en a reçu qu'un est allé le cacher et lorsque le maître revient de voyage, il constate que ce dernier serviteur n'a rien fait pour l'exploiter.
Ces talents, ces compétences c'est ce que le Créateur nous a donné à chacun. Ce sont ces qualités qui ont rempli de fierté nos parents. Qu'en avons-nous fait ?
Sommes-nous faits pour maintenir la foi telle qu'elle est dans nos habitudes, dans une pratique sans danger ou bien sommes-nous sur terre pour créer à notre tour ? Est-ce que l'AMEN que nous répondons en recevant le corps du Christ est un simple réflexe où bien cette adhésion à la mission de l'Eglise que nous allons investir dans le monde qui nous entoure. Il ne s'agit pas d'aller loin, il s'agit d'agit comme l'ont fait les disciples après la crucifixion du Christ et sa résurrection. Les paroles des Actes des Apôtres et les diverses Lettres doivent être pour nous des modèles à imiter : « Alors, ne restons pas endormis comme les autres, mais soyons vigilants et restons sobres. » (1Th 5, 6)
Bien sûr, on pourra toujours rétorquer que ce dernier serviteur n'avait reçu qu'un seul talent mais la confiance qu'avait mise le maître sur lui était identique. Nous sommes tous responsables de l'investissement dont nous sommes les dépositaires mais nous sommes aussi responsables de nos propres agissements. Le Seigneur n'attend pas de nous que nous soyons des coffres forts ou des tabernacles mais des hommes et des femmes investissant leur foi et leur énergie dans le quotidien de leur temps. Sans crainte ni pusillanimité.
La réaction du maître, à son retour, est violente. Autant il est satisfait des premiers serviteurs à qui il avait confié cinq et deux talents, autant il est sévère avec celui qui s'est contenté de cacher son talent sous la terre. Il est honnête et rend la pièce à son maître mais ce n'est pas ce qu'il attendait de lui. Convenons que le maître n'avait donné aucune consigne avant de partir. Il en va de même pour nous. Le Christ ne nous dit pas ce qu'il faut faire. Comprenons toutefois que nous sommes des « aventuriers de la foi » et que notre mission est de tout investir dans la vie de tous les jours..
Les résultats viendront mais ce qui compte c'est bien d'agir. C'est cela être vivant.

Gérard CROZAT, diacre

Regard d'un moine

Avons-nous perdu le sens ?



Frère Jean-Pierre Longeat. *M.-B. ROY*

Il y a quelque chose de troublant dans le spectacle que nous offrent nos sociétés. En France comme ailleurs en Europe, les tensions s'accumulent, les paroles se durcissent, les oppositions se radicalisent. Chacun semble défendre ses droits, ses intérêts, ses convictions. Mais qui s'interroge encore sur ce qui nous permet de vivre ensemble ? Qui prend le temps de se demander ce qui mérite véritablement d'être défendu, ce qui nous relie les uns aux autres, ce qui donne à notre existence individuelle et collective sa véritable orientation ?

Nous avons peut-être perdu le sens

Le sens de ce qui fonde notre humanité commune semble bien éloigné. Le sens de l'autre, qui n'est pas seulement celui qui partage mes idées, mes origines ou mes aspirations, mais aussi celui qui me dérange, me contredit ou m'oblige à sortir de moi-même.
Nous vivons dans des sociétés qui ont considérablement développé leurs moyens. Nous savons produire, communiquer, calculer, organiser, légiférer. Nous disposons d'outils capables de rapprocher instantanément les continents et de diffuser une information à des millions de personnes. Pourtant, cette maîtrise croissante des moyens ne semble pas toujours s'accompagner d'une égale capacité à discerner les finalités d'un tel « progrès ».
Les inquiétudes sont réelles dans le monde. Mais entendre les revendications ne suffit pas. Encore faut-il se demander vers quoi elles nous conduisent. Une société a besoin d'un horizon commun, d'un bien qui dépasse les intérêts immédiats.
Il ne s'agit pas d'accuser les uns pour absoudre les autres. Les responsabilités sont multiples : lorsque la parole publique perd sa crédibilité, lorsque la recherche du pouvoir l'emporte sur le service, c'est toute une conception de la vie commune qui se trouve mise en question.
Il serait vain de croire que nous sortirons de nos impasses en ajoutant simplement de nouvelles mesures aux anciennes, en multipliant les discours ou en modifiant les équilibres politiques. Les décisions concrètes sont nécessaires, et certaines réformes devront être mises en œuvre. Mais elles ne peuvent porter durablement leurs fruits si elles ne s'appuient pas sur une réflexion plus fondamentale.

Il nous faut revenir aux fondements

Revenir à cette conviction que toute personne possède une dignité qui ne dépend ni de son utilité, ni de sa fortune, ni de son origine, ni de sa capacité à se faire entendre. Revenir à la compréhension de la liberté non comme le pouvoir de faire tout ce que l'on désire, mais comme la capacité de choisir ce qui construit, ce qui élève, ce qui respecte autrui.
Revenir aussi au sens du bien commun. Celui-ci n'est ni la somme des intérêts individuels ni la victoire d'un groupe sur les autres, mais une responsabilité portée ensemble pour que personne ne soit laissé pour compte.
La véritable question n'est donc pas seulement de savoir qui a perdu le sens, mais comment nous pouvons le retrouver ensemble.
Cela exige du courage, de la patience et de l'humilité. Le courage de nommer les difficultés sans les exploiter.
Nous n'avons pas d'abord besoin de parler plus fort, mais de nous mettre en état d'écoute profonde afin de chercher l'inspiration d'une parole essentielle. Pas seulement de défendre nos positions, mais de redécouvrir nos richesses insoupçonnées, largement mises en commun. Pas simplement de réclamer un avenir meilleur, mais se mettre en capacité active de le partager ensemble.
C'est sans doute ce que nous avons un peu ressenti lors du voyage du Pape Léon XIV, en France. Cela reste une magnifique parabole d'espérance.

Fr. Jean-Pierre LONGEAT, moine de Ligugé

Courrier français – HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD –

24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta
BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE
CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63 / a.massias@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Audrey Massias.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 1127 C 92915 / 1127 C 92913
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Les rendez-vous de Glady

Les moulins et le château du Mont d'Onel à Couze-et-Saint-Front



Le château du Mont d'Onel. *Glady de BRÉGEOT (clp)*

Avant de parler des moulins à papier et du château de Couze-et-Saint-Front, situés à trois kilomètres de Lanquais et dix-huit kilomètres à l'est de Bergerac, il faut savoir qu'ici-même il est possible de remonter à la préhistoire comme le prouvent les habitations semi-troglodytiques appuyées contre la falaise et les gravures pariétales de la Cavaille.

Les moulins à papier : dès le XV[e] siècle, Gutenberg, grâce à son invention des caractères mobiles, révolutionne le monde de l'imprimerie. Il devient plus facile d'imprimer des ouvrages, d'où la nécessité de produire du papier.

Douze papeteries le long de la Couze, (affluent de la Dordogne, qui prend sa source près de Belvès et rejoint la rivière à Port-de-Couze), les plus anciennes du Sud-Ouest, exportaient jusqu'en Hollande leur papier, fabriqué à partir de fibres textiles broyées.

Ici aujourd'hui, seulement trois moulins perpétuent la tradition du papier : le Moulin de Larroque (papier d'art), le moulin à papier de La Rouzique attesté dès 1530 (écomusée - visites – ateliers, sauvé par la SAPPAC -Sauvegarde des Anciennes Papeteries et Patrimoine Archéologique de Couze, géré par l'association Au fil du temps) et le Moulin des Barreaux (fabrication de papier filtre pour l'industrie). On doit citer aussi la maison Jardel qui depuis le XVI[e] siècle fait partie de l'ensemble appelé « anciennes papeteries de Couze-et-Saint-Front ».

Portée par l'antériorité de ce village papetier, une association vient de voir le jour, pour préserver et réhabiliter les richesses patrimoniales locales, des moulins aux lavoirs. À l'initiative de sa présidente Françoise Cheyrou, entourée de Denis Constantin, Anne Caumes, Philippe Rieu, Florence Echilley, Patrick Mazeau et Vincent Rivière, l'objectif des membres tous attachés à Couze, est de s'inscrire dans la préservation du travail de la SAPPAC, en apportant leurs idées et expériences.

Le château du Mont-d'Onel : son altière silhouette domine les bois et le village de Couze. Dès 1561, Galiot de La Tour d'Auvergne, seigneur de Limeuil, capitaine d'une compagnie d'ordonnance du roi et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, fait entreprendre la construction du château Renaissance de Lanquais en même temps que celle du repaire voisin du Mont-d'Onel. Le château aura de nombreux propriétaires tels, en 1709, les Pourquery suivis, en 1778, par les La Palisse.

Au XIX[e] siècle, la famille Pigeon de la Geneste fait élever une nouvelle construction sur les ruines de celui du XVI[e] siècle, puis Les Bosseront d'Anglade s'y établissent.

En 1905, Louis Rocher effectuera une surélévation dotant le bâtiment de sa tour carrée.

En 1918, Pierre Elie Giraudel Marcille va occuper le château jusqu'en 1924, date à laquelle Joseph Paul Honoré en prendra possession. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il appartient à Georges Bertaut-Couture qui après avoir démissionné de ses fonctions de président de la délégation spéciale, abandonne provisoirement les lieux au PC du maquis FTPF « Sam Jaurès ». Joseph Saint-Martin acquiert le château en 1951.

Le château garde en mémoire le souvenir de remarquables locataires : l'historienne Sophie Decaux et son époux Hubert Paul-Didier Decaux peintre et frère d'Alain Decaux, avec qui ils ont collaboré à la revue « Histoire pour tous ».

C'est Michel Saint-Martin qui l'a cédé à la famille Janssens en 1995.

Carl Wakely, Tiffany son épouse, William et Diane ses parents, choisiront d'ouvrir des gîtes de qualité et des suites de prestige.

Depuis 2021, l'aventure se poursuit avec l'arrivée précieuse de partenaires américains, en adéquation parfaite avec leur conception d'hébergeurs de luxe.

Le château et les gîtes du château avec jardins privatifs, ouvrent désormais les portes du domaine à ce tourisme du XXI[e] siècle, en gardant un esprit familial.

Glady de BRÉGEOT (clp)

Santé mentale

Accompagner les proches de personnes en souffrance psychique

TRÉLISSAC

L'Unafam Dordogne organise un café-rencontre le samedi 14 novembre, de 14h à 16h, à la maison de quartier de Charriéras, à Trélissac.

Proposé chaque trimestre, ce rendez-vous s'adresse aux familles – parents, conjoints, frères et sœurs, enfants... – et aux amis qui accompagnent une personne souffrant de troubles psychiques.

Sans thématique imposée, cette rencontre permet aux participants d'échanger librement sur leurs expériences, de partager leurs préoccupations et de trouver une écoute dans un cadre convivial et bienveillant.

Gratuit et ouvert à tous, ce café-rencontre se déroulera au 10, allée du Claud Fardeix, à Trélissac. Seules les consommations restent à la charge des participants.

Renseignements : 06.07.37.46.74 ou dordogne@unafam.org.

Artisanat Trélissac lance ses illuminations le 4 décembre avec chants, marché artisanal et quarante emplacements gratuits pour les créateurs.

Noël s'invite à Trélissac le 4 décembre

TRÉLISSAC

La Ville de Trélissac organise, le vendredi 4 décembre 2026, une soirée intitulée « Noël s'invite à Trélissac », à l'occasion du lancement des illuminations de fin d'année.

Les festivités débuteront à 19h sur l'esplanade de la mairie, avec les chants des enfants des écoles de la commune, suivis du lancement des illuminations. La soirée se poursuivra au Foyer socioculturel avec un marché artisanal, ouvert de 19h30 à 23h.

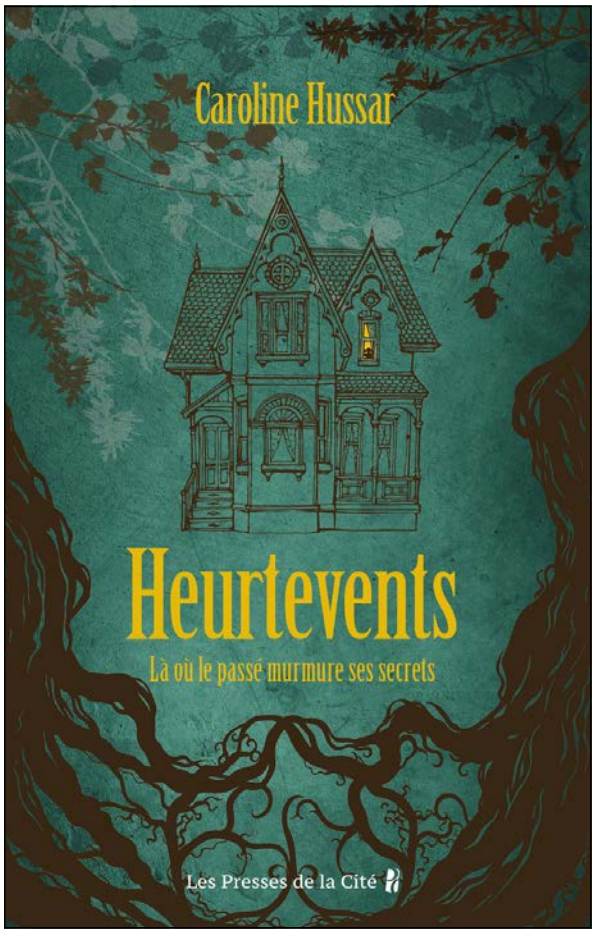
La municipalité lance un appel aux artisans et créateurs souhaitant exposer à cette occasion. Une quarantaine d'emplacements gratuits sont proposés, avec deux tables mises à disposition par exposant.



« Noël s'invite à Trélissac » sera organisé à l'occasion du lancement des illuminations de fin d'année (photo d'illustration). *Ugo Amez*

UNE SEMAINE, UN LIVRE

Heurtevents



Heurtevents, Caroline Hussar, Presses de la Cité.

Avec son troisième roman, *Heurtevents*, paru aux Presses de la Cité, Caroline Hussar (prix Jean Anglade 2023) nous conduit dans un village, aux confins du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Pour achever sa thèse qu'il peine à finir, Antoine se réfugie dans la vieille demeure familiale d'Heurtevents, à moitié en ruines et bientôt vendue. En fouillant la demeure, en discutant avec les villageois, il finit par enquêter sur l'histoire de sa grand-mère, Odile, qui y vécut dans les années 50. Au cours d'une fête de village, une diseuse de bonne aventure lui a prédit qu'elle mourrait jeune en donnant la vie. Forte de ses 17 ans, elle n'en tient aucun compte, tombe amoureuse d'André, un jeune homme d'origine polonaise, et donne le jour à Jeanne. Mais le malheur ne vient pas toujours comme on l'attend. Peu après son mariage avec Odile, André tombe follement amoureux d'une autre femme. Contraint de rester avec son épouse, il sombre dans l'alcool et fait payer son malheur à cette dernière. Au fur et à mesure qu'Antoine progresse dans la connaissance du destin tragique de ses grands-parents, il se persuade que le fantôme de son grand-père cherche à lui transmettre un message, à travers des signes troublants et récurrents. Seulement rattaché au monde réel par les visites de Léa, son amie, il semble prêt à sombrer dans la folie. Un roman ténébreux dont le titre évoque « Les Hauts de Hurlevent » d'Emily Brontë, aux confins du romantisme et du fantastique.

Jean-Luc Aubarbier, écrivain.

Octobre Rose La marche solidaire du 18 octobre à Cherveix-Cubas a permis de récolter 1.296,70 euros, intégralement reversés à l'association À Force d'Envies.

Soutenir les femmes après le cancer du sein

PÉRIGORD VERT / CHERVEIX-CUBAS



Remise du chèque à l'association À Force d'Envies. *Michel PITOUT (clp)*

Le 18 octobre dernier, le comité des fêtes de Cherveix-Cubas a organisé une marche solidaire suivie d'un repas, dans le cadre d'Octobre Rose. Placée sous le signe de la convivialité et du partage, cette journée a rassemblé de nombreux participants unis pour la bonne cause. Grâce à cette belle mobilisation, l'intégralité des recettes, soit 1.296,70 €, a été reversée le 2 novembre à l'association À Force d'Envies. Cette structure propose des séjours réparateurs post-cancer du sein, offrant aux femmes concernées une parenthèse essentielle pour se reconstruire après la maladie. Le comité des fêtes tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur engagement, ainsi que tous les participants. Grâce à leur générosité, plusieurs femmes pourront bénéficier d'un séjour d'une semaine pris en charge par l'association. Une magnifique initiative qui illustre, une fois de plus, l'esprit d'entraide et la forte cohésion qui animent la commune de Cherveix-Cubas.

Michel PITOUT (clp)

Réunion publique La municipalité de Marsac-sur-l'Isle recherche des citoyens volontaires pour renforcer son réseau de vigilance de quartier avec la Police nationale.

La participation citoyenne présentée aux Marsacois

MARSAC-SUR-L'ISLE



Une conférence est donnée le 17 novembre prochain. *Mairie de Marsac-sur-l'Isle*

Dans le cadre de sa politique de prévention, la municipalité, en partenariat avec la Police nationale, organise une réunion publique d'information consacrée au dispositif de Participation citoyenne, le mardi 17 novembre 2026 à 18 h 30, à la Maison du Temps Libre.

À cette occasion, le Major Dessomme, chargé de communication à l'État-Major de la Direction Interdépartementale de la Police Nationale de la Dordogne, présentera le fonctionnement et les objectifs de ce dispositif.

Fondée sur la solidarité et la vigilance de voisinage, la Participation citoyenne permet aux habitants de contribuer à la sécurité de leur quartier en signalant aux forces de l'ordre des situations ou comportements inhabituels, tels que des démarchages suspects ou des véhicules effectuant des repérages. Il permet, également, aux forces de l'ordre de transmettre des informations aux référents, il s'agit d'établir un canal de communication fluide et privilégier entre la police, la population et la municipalité.

Son principe est simple : observer, signaler, mais ne jamais intervenir.

Vous souhaitez vous engager concrètement pour la tranquillité de votre quartier ?

Afin de renforcer l'équipe de citoyens déjà inscrits et d'étendre le réseau sur la commune de Marsac-sur-l'Isle, la municipalité recherche de nouveaux citoyens référents. Cette mission entièrement bénévole repose sur la vigilance, le sens de l'écoute et l'esprit civique. Elle ne comprend ni patrouille ni intervention.

Cette réunion sera également l'occasion d'échanger avec le représentant de la Police et les élus municipaux, de poser des questions et de mieux comprendre les modalités de mise en œuvre du dispositif.

Cette réunion publique est ouverte à tous les Marsacois.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion.

Opéra

Carmen : une soirée gratuite à la Médiathèque de Sarlat

SARLAT-LA-CANÉDA

Mardi 17 novembre à 20h, la Médiathèque de Sarlat propose de découvrir *Carmen*, le célèbre opéra de Georges Bizet. Le spectacle sera retransmis gratuitement et en direct du Grand-Théâtre de Bordeaux. Une belle occasion de profiter d'une grande soirée musicale sans quitter Sarlat.

Une femme libre, une histoire d'amour, de la jalousie et un destin tragique : depuis sa création en 1875, *Carmen* séduit les publics du monde entier. Ses airs les plus célèbres, comme *la Habanera* ou *l'air du Toréador*, sont connus de tous, même de ceux qui n'ont jamais assisté à un opéra.

L'histoire se déroule à Séville, en Espagne. Carmen, une jeune ouvrière, tombe amoureuse de Don José, un soldat prêt à tout abandonner pour elle. Mais Carmen tient à sa liberté. Quand elle s'éloigne de lui, la passion laisse place à la jalousie.

Pour cette nouvelle production, la metteuse en scène Emmanuelle Bastet propose une version moderne et intense de ce grand classique. Les décors, les costumes et la musique plongent le public dans une histoire où les sentiments prennent toute la place.

Grâce au dispositif Bordeaux Live Opéra, les spectateurs pourront suivre cette représentation en direct depuis l'auditorium de la Médiathèque de Sarlat.

Que l'on soit amateur d'opéra ou simplement curieux, cette soirée est l'occasion de découvrir un grand spectacle, gratuitement et près de chez soi.

Informations pratiques

Mardi 17 novembre 2026 à 20h. Auditorium de la Médiathèque de Sarlat, 7, rue Jean-Baptiste Delpeyrat.

Art Le pastelliste Florian Rouliès expose dix-huit œuvres dans le hall de la mairie de Trélissac jusqu'au 29 novembre.

Florian Rouliès peint le Périgord au pastel



Florian Rouliès expose ses œuvres jusqu'à la fin du mois. *Mairie de Trélissac.*

TRÉLISSAC

Jusqu'au 29 novembre, le hall de la mairie de Trélissac, place Napoléon Magne, accueille Réminiscences, une exposition du pastelliste Florian Rouliès. Dix-huit œuvres y sont présentées, en partenariat avec l'artothèque de la commune.

Né en 1986 dans le Lot-et-Garonne, Florian Rouliès a grandi à la campagne, au contact d'une nature qui reste au cœur de son travail. Après avoir pratiqué la gouache, l'encre et l'aquarelle, il s'est peu à peu tourné vers le pastel sec, jusqu'à s'y consacrer entièrement. Il apprécie ce médium pour sa texture poudrée, la richesse de sa palette et la possibilité de travailler par couches successives.

Installé en Périgord depuis une dizaine d'années, il en peint les paysages et les ciels changeants. Les présences humaines sont rares dans ses œuvres. L'artiste y voit une forme de pureté originelle, une « *réminiscence de l'Éden* », qui a donné son titre à l'exposition. Il travaille aussi bien sur le motif qu'en atelier, à partir de croquis, de photographies ou de souvenirs visuels.

Également photographe, il aime citer Jacques Henri Lartigue : « *Je fais de la photographie pour calmer ma souffrance d'être émerveillé.* » « *Je suis ravi d'investir la maison commune, lieu public par excellence, où l'art a toute sa place* », explique Florian Rouliès.

Exposition visible du 2 au 29 novembre 2026, aux horaires d'ouverture de la mairie. Entrée libre.

Enfance

Des histoires de loups à la médiathèque

SAINTE-NATHALÈNE

Avec « Mercredi, c'est bibli ! », la médiathèque de Sainte-Nathalène propose un nouveau rendez-vous où les enfants viennent écouter des histoires. Le mercredi 18 novembre 2026 à 10 h, place aux loups ! Gentils, maladroits ou malhabiles, ils seront à l'honneur lors de cette séance destinée aux enfants à partir de 4 ans. L'animation est gratuite, dans la limite des places disponibles.

Médiathèque de Sainte-Nathalène
44, route de Miançon

Offices religieux

PÉRIGORD NOIR

N.-D.-de-Capelou. Dimanche 15 novembre : 9 h 15 au Bugue, 11 h à Belvès.

St-Éloi-des-Forges. Samedi 14 novembre : 18 h à St-Agnan.

St-Pierre-de-Vézère. Samedi 14 novembre : 18 h à Thenon. Dimanche 15 novembre : 9 h 15 à Rouffignac, 11 h à Montignac.

St-Sacerdos-en-Périgord-Noir. Samedi 14 novembre : 18 h à Carlux et à Carsac. Dimanche 15 novembre : 10 h 30 à Cénac, à Salignac-Eyvigues et à St-Sacerdos.

PÉRIGORD VERT

N.-D. des Hauts-de-l'Isle. Samedi 14 novembre : 17 h 30 à St-Césaire. Dimanche 15 novembre : 10 h 30 à La Coquille.

St-Éloi-des-Forges. Dimanche 15 novembre : 9 h 30 à Lanouaille, 11 h à Excideuil.

St-Jean-Baptiste-de-Dronne. Samedi 14 novembre : 17 h 30 à Tocane-St-Âpre. Dimanche 15 novembre : 10 h 30 à Ribérac.

St-Pierre-de-Brantôme. Samedi 14 novembre : 16 h 30 à Sencenac-Puy-de-Fourches, 18 h à Brantome. Dimanche 15 novembre : 9 h 15 à Mareuil, 11 h à Brantome.

Art Du 4 au 27 novembre, l'association Femmes Solidaires expose à La Maison 24 sur les droits fondamentaux des femmes, avec clôture en concert le 27 novembre.

Exposition sur les droits des femmes à La Maison 24

PÉRIGUEUX

Du 4 au 27 novembre, La Maison 24 propose une exposition de l'association Femmes Solidaires sur le thème des droits fondamentaux des femmes en France et dans le monde.
L'exposition est installée au Mon Doux Café, accessible au public les mercredis de 14h à 17h.
Clôture le vendredi 27 novembre à 18h : soirée conférence avec un temps d'échange animé par deux membres de Femmes Solidaires, suivie d'un concert de la chorale féministe Les Frangines.



Exposition à la Maison 24. *LA MAISON 24*

État civil

PÉRIGORD BLANC

Naissances du 2 au 4 novembre: Sacha Muteaux Redon (Marsac-sur-l'Isle), Elya Bahuet (Miallet), Lucie Sao Savine (St-Astier), Zayn et Alya El Arbaoui Lafaye (Mouleydier), Falaye Keita (Périgueux), Ariane Charleux (Périgueux).

Offices religieux

PÉRIGORD BLANC

N.-D.-de-l'Assomption-en-Montponnais. Samedi 14 novembre : 18 h au Pizou. Dimanche 15 novembre : 11 h à Montpon.
N.-D.-du-Roc-en-Mussidanais. Dimanche 15 novembre : 9 h 30 à St-Georges.
St-Front-St-Étienne. Dimanche 15 novembre : 9 h 30 à Chamiers, 11 h à St-Front.
St-Jean-en-Pays-Vernois. Dimanche 15 novembre : 10 h 30 à Vergt.
St-Louis-les-Deux-Rivières. Samedi 14 novembre : 18 h 30 au Change. Dimanche 15 novembre : 10 h 45 à Trélissac.
St-Jacques-du-Causse. Dimanche 15 novembre : 10 h 30 à Cubjac.

PÉRIGORD POURPRE

St-Front-lès-Cadouin. Samedi 14 novembre : 18 h à St-Capraise-de-Lalinde. Dimanche 15 novembre : 9 h à St-Laurent-des-Bâtons, 11 h à Lalinde.
Ste-Marie-en-Périgord-Foyen. Dimanche 15 novembre : 9 h à Razac-de-Saussignac.
St-Jacques-en-Bergeracois. Samedi 14 novembre : 18 h 30 au Monteil et à Maurens. Dimanche 15 novembre : 9 h à La Madeleine, 10 h 30 à Notre-Dame, 11 h à Villamblard, 18 h 30 à St-Jacques.
St-Martin-des-Vignes. Samedi 14 novembre : 17 h 30 à Sigoulès. Dimanche 15 novembre : 9 h 30 à Issigeac, 11 h 15 à Eymet.

Coup de crayon



Agenda

Par ici les sorties

Périgord blanc

COULOUNIEIX-CHAMIERS. Concert de Gianni Bee, folk acoustique, le vendredi 13 novembre à 20 h 30 au centre Gérard-Philippe. Entrée libre.
LIGUEUX et SORGES-ET-LIGUEUX-EN-PÉRIGORD. Exposition de Monif Ajaj, artiste syrien, jusqu'au 19 décembre au café Chez Simone et du 13 au 15 novembre à la salle B.-Barbier à Ligueux et les 21 et 22 novembre à la Halle de la truffe de Sorges-et-Ligueux.
NEUVIC-SUR-L'ISLE. Café des seniors : rencontre dont le thème est ***Un moment de partage autour des saveurs et du savoir-faire du Moulin de la Veyssière*** au Café-brocante De Chic et de Broc, le jeudi 19 novembre de 16 h à 18 h. Entrée libre. Renseignements : 05.53.53.20.40.
PÉRIGUEUX. 21e édition du festival du livre gourmand, les 13, 14 et 15 novembre au Théâtre de Périgueux. Entrée libre et gratuite. Tout le programme sur : https://livregourmand.perigueux.fr/
- Rencontre littéraire : présentation de *« Habibi Beyrouth »* (édition La Tribu), le mardi 17 novembre à 18 h 30 à la médiathèque Pierre-Fanlac, dans le cadre des Ôrizontales. Entrée libre.
RAZAC-SUR-L'ISLE. Concert piano voix, le samedi 21 novembre à 18 h à la salle L'Art Scène. Gratuit.

Périgord noir

AURIAC-DU-PÉRIGORD. Dans le cadre du festival le Lebérou, ***Terremoto, tremblement de terre* avec Coté Rivara,** le vendredi 13 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Tarifs : à partir de 12 euros. Réservations : https://www.contesduleberou.com/festival-2026/ ou au 05.53.50.14.00.
LES EYZIES. Dans le cadre d'archéo-actu, **rencontres d'actualité sur l'archéologie en Dordogne et en Nouvelle-Aquitaine,** le dimanche 22 novembre au Pôle d'interprétation de la Préhistoire : de 14 h 30 à 17 h 30, avec des interventions d'archéologues sur les sites de la Peyzie à Lisle avec Alexandre Lefebvre, enseignant chercheur, sur la fouille du site paléolithique stratifié de plein-air des Rivelles 3 à Creysse avec Michel Brenet, paléolithicien, ingénieur de recherche Inrap, et le site de Bel Air à Tourtoirac avec Luc Doyon et Isabelle Crévecoeur. À 18 h, avant-première du film *La Préhistoire, l'ADN et moi* de Pauline Coste. Gratuit. Réservation conseillée au 05.53.06.06.97 ou reservation@pole-prehistoire.com.
- Spectacle : *YAZ, fragments du mythe premier kabyle*, de Kamel Guennoun, proposé par le festival le Lébérou, le vendredi 27 novembre à 20 h 30 au Pôle d'interprétation de la Préhistoire. Un spectacle inspiré des mythes kabyles, entre merveilleux et tragique, autour de la Nature, de la Terre-Mère et de la sagesse de la fourmi. Tarifs : à partir de 12 euros. Réservations : https://www.contesduleberou.com/festival-2026/ ou au 05.53.50.14.00.
MARCILLIAC-ST-QUENTIN. Dans le cadre du festival le Lebérou, ***Je voudrais te dire* avec Glara Guenoun,** le samedi 21 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes de St-Quentin. Tarifs : à partir de 12 euros. Réservations : https://www.contesduleberou.com/festival-2026/ ou au 05.53.50.14.00.
PROISSANS. Concert partagé, le mercredi 18 novembre à 18 h à la salle des fêtes. Gratuit.
ST-CYPRIEN. Rencontre littéraire : présentation de *« Habibi Beyrouth »* (édition La Tribu), le mardi 19 novembre à 18 h 30 à la salle des fêtes, dans le cadre des Ôrizontales. Entrée libre.
ST-JULIEN-DE-LAMPON. Dans le cadre du festival le Lebérou, **Hors festival : *D'un rêve à l'autre* avec Gigi Bigot et Pépito Matéo,** le dimanche 29 novembre à 16 h 30 à la salle des fêtes. Tarifs : adulte 12 euros, enfant 6 euros (12-16 ans), gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations : https://www.contesduleberou.com/festival-2026/
STE-NATHALÈNE. Club de lecture : *Autour d'un café,* le jeudi 19 novembre à 14 h 30 à la médiathèque. Gratuit, sans inscription.
SARLAT-LA-CANÉDA. Atelier de conversation en espagnol à 15 h 30, organisé par l'Asco et **atelier de conversation en français** à 15 h 30, le samedi 14 novembre dans la salle d'activités de la médiathèque de Sarlat. Gratuit et sans inscription.
- Retransmission en direct de *Carmen*, opéra de Bizet (ONBA), le mardi 17 novembre à 20 h à la médiathèque de Sarlat. Gratuit, sans inscription.
- Concert pour la Sainte-Cécile, le mercredi 18 novembre à la Maison des musiques à partir de 13 h 30. Gratuit.
- Dans le cadre du festival le Lebérou, ***Hommage à Daniel L'Homond, Le jubilé conteur,*** le samedi 28 novembre à 20 h 30 au centre culturel Louis-Delmon. Tarifs : à partir de 12 euros. Réservations : https://www.contesduleberou.com/festival-2026/ ou au 05.53.50.14.00.
TAMNIÈS. Dans le cadre du festival le Lebérou, ***Pigafetta, la mémoire de Magellan* avec Jean Bonnefon**, le vendredi 20 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Tarifs : à partir de 12 euros. Réservations : https://www.contesduleberou.com/festival-2026/ ou au 05.53.50.14.00.

Périgord pourpre

BERGERAC. Rencontre avec Élodie Potente, autrice de *Fierté des champs*, le mercredi 18 novembre à 19 h à la Colline aux Livres. Gratuit et sans inscription.



Audrey Lescure

- Avant-première : *Soyons fou* de Quentin Pérez, en présence des équipes du film, le jeudi 19 novembre à 19 h au Cinéma Grand Écran. Projection gratuite à l'occasion des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) 2026 avec le soutien de la Communauté d'agglomération bergeracoise (CAB), le Centre Hospitalier Vauclaire et l'agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine.
COUZE-ET-ST-FRONT. Dans le cadre de la saison culturelle du village, projection d'une pièce de théâtre filmée : ***Mumure* de Lilou Flogli avec Clovis Cornillac,** le dimanche 15 novembre à 17 h 30 à la salle des fêtes. Tarif : 4 euros par personne, achat sur place. Partage à la fin de la projection d'un verre de l'amitié. Tél. 05.53.61.03.07.
EYMET. Théâtre. *Emma (une vie)* par la compagnie Le Glob, inspiré du roman *Madame Bovary* de Gustave Flaubert, le samedi 21 novembre à 15 h et à 20 h 30 à La Gare - salle des fêtes. À partir de 15 ans. Tarifs : 12 et 6 euros. Réservation obligatoire : 05.53.23.74.95 ou www.billetweb.fr/pro/leden-eymet
LA FORCE. Rencontre littéraire : présentation **de *« Habibi Beyrouth »* (édition La Tribu) - *Étranges lectures*** (musiques libanaises et méditerranéennes) avec la participation du Conservatoire, le mercredi 18 novembre à 18 h 30 à l'Espace socio culturel. Gratuit. Soirée dans le cadre des Ôrizontales.
- Exposition : *Beyrouth à vif* par Manal Salamé, du 19 novembre au 8 décembre à la Médiathèque de la Force. Vernissage, le 18 novembre suite à la rencontre littéraire.
LAMONZIE-ST-MARTIN. *Crayon et peinture*, exposition dessin d'Audrey Lescure jusqu'au 11 décembre à la médiathèque, ouverte mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h, mercredi de 14 h à 18 h et samedi de 10 h à 17 h. Entrée libre et gratuite.

Périgord vert

CHERVEIX-CUBAS. Dans le cadre du mois du film documentaire, ***Evy et moi d'Hélène Bares*,** le vendredi 27 novembre à 20 h à la médiathèque intercommunale. Le film est suivi d'un débat et d'un pot de l'amitié. Gratuit. Réservation conseillée au 05.53.62.54.77 (Payzac) ou mediatheques@ccilap.fr.
EXCIDEUIL. Balade mycologique et rencontre avec Bérénice Béguerie, Yaël Kempf, Valentin Brochet, le dimanche 15 novembre à 9 h 30, départ du lac de St-Raphaël. Au programme : Cueillette au départ du lac suivie d'un pique-nique, présentation du livre *Mycocosmes, Bulletins mycélaires*, paru aux éditions *« Phenicusa Press »*, issu d'enquêtes menées en 2025 à Excideuil sur les liens entre humains et champignons. Les identifications se feront à la salle des fêtes.
- Café des seniors : *Apprendre à se consoler* animé par une sophrologue et par une intervenante en santé mentale, le mardi 17 novembre de 14 h 30 à 16 h 30 au salon de thé Gaillard Gourmand. Entrée libre. Renseignements au 05.53.53.20.40.
PAYZAC. Dans le cadre du mois du film documentaire, ***« Belleville kitchen »* de Marine Gautier,** le vendredi 13 novembre à 20 h à la médiathèque intercommunale. Le film est suivi d'un débat et d'un pot de l'amitié. Gratuit. Réservation conseillée au 05.53.62.54.77 (Payzac) ou mediatheques@ccilap.fr.
RIBÉRAC. Atelier d'aide à la recherche extra muros : *Responsables mais non coupables : femmes acquittées du crime sur leur conjoint entre 1900 et 1950* avec Sylvie Vidal et Denis Bordas des Archives de la Dordogne - durée 1 h 30, le samedi 14 novembre à 15 h à la Médiathèque. Entrée libre.

Le réseau N'Py, qui réunit sept stations de ski des Pyrénées et deux grands sites touristiques, dévoile les nouveautés qui raviront les amateurs de séjours à la montagne.

Une saison de ski tout schuss !

La saison hivernale 2025-2026 a été *« très bonne »* pour N'Py, *« avec près de 2,2 millions de journées ski, soit + 7,72 % par rapport à la moyenne des six saisons précédentes, et un chiffre d'affaires cumulé (été 2025 et hiver 2025-2026) de 78,39 millions d'euros, soit + 7,5 % »*, souligne Paul Quintana, responsable de la communication de N'Py Nouvelles Pyrénées-Compagnie des Pyrénées.

Le réseau regroupe sept stations du massif pyrénéen (Peyragudes, Piau-Engaly, Grand Tourmalet, Luz-Ardiden, Cauterets, Gourette et La Pierre Saint-Martin) et deux sites touristiques emblématiques : le Pic du Midi et le Pont d'Espagne, à Cauterets. Depuis 21 ans, ces acteurs ont fait le pari de travailler ensemble pour attirer les visiteurs. Une stratégie qui porte ses fruits : près de 43 % des forfaits vendus la saison dernière l'ont été grâce aux outils et services proposés par N'Py, notamment la vente en ligne et les cartes No Souci Pyrénées et Flex.

Le réseau affiche également un bilan positif pour l'été 2026, avec une progression de près de 3 % de sa fréquentation. Les bike parks de Peyragudes et de Cauterets, notamment, ont connu un fort engouement, avec une hausse de 20 % de leur fréquentation.

Investir pour l'avenir

Loin de se reposer sur ces bons résultats, N'Py poursuit ses investissements pour rendre l'expérience client toujours plus attractive. Près de 32 M€ ont ainsi été investis cette saison. *« Nous avons réalisé la refonte de notre site web pour répondre aux attentes de notre clientèle, en rendant l'offre plus lisible et la réservation des séjours plus facile à réaliser »*, précise Paul Quintana.

Les stations investissent aussi. C'est notamment le cas du Grand Tourmalet, avec sa nouvelle télécabine qui permet de gagner en flexibilité face aux conditions d'enneigement. Le front de neige a ainsi été remonté de 1.400 à 1.800 mètres et l'espace débutant agrandi, ouvrant la voie à de nouvelles activités.

Ces investissements visent à rendre le ski plus accessible et ludique, grâce notamment à de nouvelles animations, mais aussi à faciliter l'accès aux stations et à renforcer leur attractivité tout au long de l'année. *« Lors de la période estivale, on constate une tendance pour les activités à l'air libre et l'envie de montagne. On le voit avec l'affluence croissante sur la station de Cauterets ou encore le site emblématique du Pont d'Espagne. »* N'Py adapte également son offre aux nouvelles habitudes de réservation. *« Il y a de plus en plus de réservations de dernière minute. Nous sommes météo-dépendants. Du coup, nous proposons des tarifications préférentielles en réservant plus tôt »*, explique Paul Quintana.

De nombreuses nouveautés

À l'approche de la saison hivernale, les stations multiplient les annonces. À La Pierre Saint-Martin, le Domaine Lapedagne a ouvert ses portes : doté d'un spa et d'un espace balnéo, il est relié à la station par une navette. À Gourette, le restaurant Le Cairn proposera des animations et des dégustations de produits locaux. À Cauterets, les skieurs bénéficieront de nouvelles installations sur la piste Gentiane. Un bar à thème, situé à 1.800 m d'altitude, proposera des expériences thématiques tout l'hiver. Luz-Ardiden organisera un spectacle immersif de lumières le 30 décembre. La station accueillera également la 2e édition du Luz Winter Fest, les 26 et 27 février 2027, avec Mosimann, Trinix et Vladimir Cauchemar. Au Grand Tourmalet, la nouvelle télécabine de l'espace débutant, sur le versant de Barèges, apportera davantage de confort aux skieurs. Elle permettra également d'accéder au restaurant de La Laquette, entièrement rénové, où des soirées seront organisées après la fermeture des pistes. À Piau-Engaly, la piste de boardercross a été réaménagée, et un nouvel itinéraire panoramique permettra de découvrir la vallée autrement. De son côté, Peyragudes a installé 30 nouveaux enneigeurs de haute performance, portant à 80 % la couverture de son domaine skiable en équipements de neige de culture. La station investit également dans un programme immobilier de 170 logements, dont la livraison est prévue en 2028.



L'hôtel Les Laquets, au pied du Pic du Midi, vient enrichir l'expérience de l'hôtellerie de haute montagne. *Ph David Le Deodic*

Enfin, l'une des grandes nouveautés de cette saison sera l'ouverture de l'Hôtellerie des Laquets (4 étoiles), situé au Pic du Midi. *« Ce nouvel hôtel est le plus haut de France, à 2.620 m ! Un bâtiment plein d'histoire, datant de 1930, totalement réhabilité, proposant 16 chambres panoramiques, un spa et un restaurant bistronomique dont la carte est signée par le chef toulousain Stéphane Tournié (1 étoile Michelin) »*, détaille Vincent Doutres, directeur commercial et communication du Pic du Midi. Cerise sur le gâteau : l'établissement est relié au sommet du Pic du Midi par téléphérique.

Les stations de ski ouvriront progressivement, Luz Ardiden dès le 25 novembre et Cauterets le 27 novembre.

Anna DAVID

www.n-py.com

La transmission-reprise d'entreprise, qui constitue un enjeu de souveraineté économique pour les territoires, est essentielle pour préserver les savoir-faire, les emplois et l'attractivité locale. Des dispositifs de conseil et d'accompagnement existent à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Passer le relais ? Pas si facile…

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en France, 1 dirigeant de PME sur 4 est aujourd'hui en âge de transmettre son entreprise. On estime à 500.000 le nombre d'entreprises qui pourraient être à reprendre d'ici à 2032. En Nouvelle-Aquitaine, 165.000 entreprises sont concernées. Autre donnée marquante : 1 entreprise sur 2 ne trouve pas de repreneur. À des degrés divers, tous les secteurs sont concernés, de l'agriculture à l'industrie, en passant par le commerce et l'artisanat.

La transmission-reprise d'entreprise constitue sans conteste un enjeu de souveraineté économique pour les territoires. Elle est essentielle pour préserver les savoir-faire, les emplois et l'attractivité locale. La Région Nouvelle-Aquitaine l'a compris depuis longtemps. Pionnière en la matière, la collectivité s'est dotée de plusieurs outils pour accompagner les porteurs de projets. Son action va de la veille et de la détection des entreprises à transmettre sur les territoires à l'accompagnement des cédants et des repreneurs, en passant par le financement.

La Région aux côtés des entrepreneurs

C'est notamment le cas du dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés », un guichet unique proposant un accompagnement gratuit et sur mesure. Ou encore du « Mois de la transmission-reprise », organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires : pendant tout le mois de novembre, plus de 80 événements [1] sont proposés partout sur le territoire afin de sensibiliser et d'informer les entrepreneurs et les futurs repreneurs sur les possibilités de transmission et les aides existantes. Cette année, l'accent est mis sur la transmission familiale. Un choix pertinent puisqu'en France, plus de 370.000 entreprises employant au moins un salarié pourraient être transmises d'ici à 2030. Pourtant, seules 30 % des sociétés familiales franchissent le cap de la deuxième génération et 12 % celui de la troisième.

« Il s'agit d'un travail partenarial de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les trois chambres consulaires - CCI, Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) et Chambre d'agriculture -, né en 2018. En 2023, on s'est tous mis autour de la table et on a créé une feuille de route 'Transmission-Reprise' pour aller au plus près des cédants et des repreneurs. Ensemble, nous avons ainsi lancé un collectif régional, composé à ce jour de 90 structures (entreprises, notaires, banques, experts-comptables, associations, collectivités et réseaux consulaires), pour unir les forces du territoire, de l'artisanat à l'industrie, en passant par l'ESS (économie sociale et solidaire) et l'agriculture. Avec la particularité que des chefs d'entreprise participent à son animation », précise Colette Langlade, conseillère régionale déléguée à la transmission et à la reprise d'entreprise.

Depuis 2023, la Région Nouvelle-Aquitaine a ainsi accompagné 7.800 repreneurs via le dispositif « Entreprendre la Région, à vos côtés » et 2.200 cédants par le biais du dispositif « Objectif Transmission ».

5.600 entreprises à vendre dans la région

À ce jour, 5.600 entreprises sont à vendre en Nouvelle-Aquitaine. *« Notre rôle collectif est d'éviter que les emplois se perdent, que les savoir-faire disparaissent et d'insister pour que ces emplois et les familles restent sur le territoire »*, affirme l'élue régionale.

« La transmission est due à un départ à la retraite dans 48 % des cas. Mais elle peut aussi intervenir pour d'autres motifs : cessation d'activité, problème de santé ou raisons personnelles. Ces situations sont plus difficiles à déceler. On sait détecter quand le dirigeant atteint 55 ans. Mais il y a tout le marché caché de la transmission qu'il faut analyser. Il ne faut laisser aucune entreprise de côté », déclare Gérard Gomez, président de la CMA de Nouvelle-Aquitaine. Aujourd'hui, constate ce dernier, les porteurs de projets se tournent plus naturellement vers la création d'entreprise, *« alors qu'il y a beaucoup d'entreprises à reprendre dans l'artisanat »*.

Le constat vaut également dans l'industrie, comme le confirme Soraya Ballion, cheffe d'entreprise et élue titulaire à la CCI Nouvelle-Aquitaine, en charge de la transmission. *« J'ai une petite entreprise d'usinage de précision dans l'aéronautique, Mécaprécis, près de Pau. Dans ce secteur, il y a beaucoup de TPE-PME qui sont aussi et surtout patrimoniales. Lorsque le chef d'entreprise a des enfants qui veulent reprendre, tout le monde est content. Mais si ce n'est pas le cas, il faut trouver quelqu'un d'autre. Et puis, il y en a qui n'ont pas d'enfant qui puisse reprendre. Pour tous ceux-là, il faut trouver des solutions. Notre volonté est que le savoir-faire reste là où il est. On veut éviter que le chef d'entreprise qui a un souci de santé ou financier soit obligé de liquider son affaire et que les compétences et les emplois se perdent. »*

La Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions où la proportion d'entreprises industrielles à transmettre est la plus élevée : une sur trois. Un enjeu de taille quand on sait que 13,3 % du PIB régional dépend de l'industrie, contre 9,5 % à l'échelle nationale.

Des difficultés dans l'agriculture

L'agriculture n'échappe pas aux difficultés de la transmission. *« Entre 2019 et 2025, on a comptabilisé 1.300 départs à la retraite d'exploitants agricoles (ou cessations d'activité), pour seulement 300 nouvelles installations »*, rapporte Cédric Pointet, vice-président de la Chambre d'agriculture et membre des Jeunes Agriculteurs.

« Pour nous, la transmission familiale est dans les gènes. À l'échelle du réseau des chambres d'agriculture, nous travaillons depuis longtemps sur ce sujet. Puis, en échangeant au sein de ce collectif avec les autres chambres consulaires et la Région, on a constaté que nous avions souvent les mêmes problématiques, même si elles se posent à des degrés différents. D'où l'importance de travailler de manière globale », témoigne cet éleveur laitier, qui travaille sur une exploitation familiale avec son épouse et sa mère.

Cédric Pointet rapporte qu'en Nouvelle-Aquitaine, *« près de 40 % des chefs d'exploitation agricole ont 60 ans ou plus. Nous sommes dans une région qui est très patrimoniale, contrairement à celle du nord de la France, qui est plus entrepreneuriale »*.

« Les difficultés ici ne sont donc pas uniquement liées au manque de repreneurs, mais aussi à l'accès au foncier, au coût de reprise et au coût du capital. Dans une exploitation, quand il y a des bovins allaitants, il faut des parcelles, des bâtiments, du matériel, des vaches. Et ce n'est qu'une fois que l'on dispose de tout cela que l'on peut commencer à travailler », analyse le vice-président de la Chambre d'agriculture.

Anticiper et être bien accompagné

L'anticipation est essentielle pour réussir une transmission, rappelle Me Stéphane Guitard, avocat au barreau de Bordeaux et bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux. Ce dernier identifie plusieurs freins au moment de transmettre : *« Au-delà de la méconnaissance juridique et fiscale - c'est là le rôle de l'avocat, qui écoute, accompagne et aide à la rédaction des actes -, il y a l'absence de préparation. Une cession, une transmission d'entreprise, cela se prépare en amont, en avance ! »*

Selon Me Guitard, la difficulté pour les repreneurs consiste à reprendre une entreprise qu'ils connaissent peu ou pas et dont ils ignorent la valeur (rentabilité, équipe). Il faut également veiller à être suffisamment accompagné par des spécialistes pour déterminer les conditions dans lesquelles le prix peut être fixé. *« Une garantie des actifs et des passifs peut être instaurée dans le contrat pour sécuriser l'opération »*, précise l'avocat, qui ajoute que *« la confiance dans l'entreprise est clé, aussi bien pour le cédant que pour le repreneur »*.

Anticiper permet ainsi de rendre la transmission plus lisible et de faciliter le transfert des compétences, des savoir-faire… D'où l'importance pour le cédant de bénéficier d'un accompagnement à chaque étape : du diagnostic et la valorisation de la valeur de l'entreprise jusqu'à la recherche de potentiels repreneurs.

Anna DAVID

(1) Programme sur https://ope-nagenda.com/fr/transmission-reprise-2026

Randonneurs des Sables Les Randonneurs des Sables du Born célèbrent leurs 40 ans avec 342 licenciés et un président qui passe la main après douze années d'engagement.

Les Randonneurs des Sables du Born ont le pied léger



Le président Bruno Bernadet (au micro) a fait l'éloge des animateurs,des bénévoles et de tous les sportifs amateurs de l'association *Dominique BOUDET (clp)*



Les Randonneurs des Sables du Born sont venus nombreux à l'AG *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

Les Randonneurs des Sables du Born (ARSB) ont fêté cette année leur 40e anniversaire et ont tenu leur assemblée générale le samedi 7 novembre à Biscarrosse, présidée par Bruno Bernadet qui a confirmé sa passation de témoin à un futur successeur que le conseil d'administration désignera prochainement. Au cours de ses 12 années passées à la tête de l'ARSB, Bruno Bernadet a vu grandir l'association en nombre toujours plus élevé d'adhérents atteignant à présent 342 licenciés (242 femmes et 100 hommes majoritairement retraités) répartis entre Biscarrosse (162) et Parentis-en-Born (87), les autres adhérents résidant dans les environs des deux localités. Toutes les sections des Randonneurs des Sables du Born dont le contenu de l'activité a été exposée par leur animateur responsable ont accueilli des groupes de licenciés passionnément motivés et réguliers sur les routes, les chemins et les sentiers des Grands Lacs et du Sud Bassin, tant en randonnée pédestre et randonnée douce, qu'en marche nordique et en « bâtons dynamiques ». La marche aquatique dans sa version longe-côte des lacs Sud et Nord s'est distinguée très honorablement dans les épreuves régionales auxquelles ses compétiteurs ont participé, se classant à la 13e place du Championnat de France, et 29 randonneurs ont été formés au sauvetage-secourisme. Trois séjours de trois jours dans les Pyrénées et un au Pays basque ont séduit les montagnards de l'ARSB et la section Santé en lien avec la Clinique d'Arcachon a lancé une séance mensuelle de marche récréative et ludique adaptée. Trois escapades de découverte en randonnée douce dans le vignoble bordelais, l'Hérault et le Périgord noir ont ravi les amateurs de nature et de culture locale. Catherine Dubois, élue municipale de Biscarrosse, et Bruno Du Colombier, son homologue de la Mairie de Parentis-en-Born, ont souligné la vigueur des liens d'amitié entre les Randonneurs des Sables du Born.

Dominique BOUDET (clp)

Raidlight Desert Trophy

Un raid solidaire militaire



Les raideurs ont présenté leur joëlette au cours de la réception à la Mairie de Bscarrosse *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

L'année 2026 marque l'anniversaire des 60 ans du Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides dont les membres se consacrent bénévolement à la reconstruction par le sport des militaires et des gendarmes blessés ainsi que des pensionnaires des Invalides. Leur engagement démontre au quotidien que la fraternité, la volonté, la rigueur, l'énergie, la cohésion et l'effort permettent de surmonter la blessure et de retrouver le chemin du dépassement de soi.

Une équipe de ces volontaires a décidé d'affronter le Raidlight Desert Trophy du 13 au 21 mars 2027. En quatre jours, les raiders vont parcourir 150 km dans les sables du Sahara marocain en tirant et poussant une joëlette, sorte de siège à baquet roulant équipée de grosses roues et adapté pour transporter une personne à mobilité réduite. C'est à Biscarrosse que Brian, Émilien, Baptiste, Anthony, Angéline, Mendi, Christophe et Stéphane ont choisi de venir s'entraîner toute la semaine dans les dunes et sur les pentes du Pyla. Ils ont été reçus le mardi 4 novembre en l'Hôtel de Ville par l'édile Hélène Larrezet et son adjoint chargé de la sécurité Julien Colmagro, et invités à partager un moment de convivialité en présence de Gilles Cruel, représentant Uneo, mécène du Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides et de Rémi Lasserre, directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Veuves de Guerre (ONAC-VG). Les commandants du 17e Régiment d'Artillerie, de la Base Aérienne 106 de Cazaux, du Centre de Secours Principal des Sapeurs Pompiers, de la Police Municipale, de la Compagnie de Gendarmerie de Parentis en Born ainsi que les présidents et les porte-drapeaux des associations patriotiques locales les ont aussi encouragés dans ce challenge pour le Raidlight Desert Trophy.

Dominique BOUDET (clp)

Environnement Le récif artificiel du Porto au large de Mimizan affiche une biodiversité exceptionnelle et une qualité d'eau irréprochable, selon les dernières études scientifiques.

Le récif du Porto : un écosystème exceptionnel



L'adremca au large de Mimizan. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Le r2cil du porto de l'adremca. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Lors d'une conférence organisée dans le cadre d'Automne en scène, le biologiste Alain Parache a présenté les résultats d'études scientifiques confirmant l'excellente qualité de l'eau et la biodiversité exceptionnelle du récif artificiel au large de la commune. L'Association pour la défense, la recherche et les études marines de la côte aquitaine (Adremca) est née en 1978, à la suite d'une étude sur la grande misère de la pêche dans les vagues dans les Landes, qui mettait alors en évidence l'appauvrissement des fonds de l'océan et la diminution de la ressource, causée par un chalutage excessif. André Duport, membre du Surfcasting club de Mimizan, n'imagine alors pas l'extraordinaire chemin qui s'ouvre devant lui lorsqu'il fonde l'Adremca, et, en 2026, l'association, avec son président Stéphane Gachet, poursuit cette œuvre de protection. C'est dans le cadre d'Automne en scène, organisé par l'office de tourisme intercommunal de Mimizan, que s'est déroulée à la Chapelle à la mer, le mardi 27 octobre, une conférence sur le récif artificiel du Porto – le bien nommé, du fait de l'origine du navire marchand portugais le *« Cazengo »*, torpillé par un sous-marin allemand le 8 octobre 1918 au large de Mimizan – qui favorise le repeuplement de cet écosystème depuis sa création dans les années 1990. Alain Parache, docteur en biologie, chargé du suivi du récif, a présenté les récentes études scientifiques, en soulignant l'extrême qualité des résultats portant sur les sédiments et celle de l'eau : pas de vase, le substrat est essentiellement sableux sans pollution organique. Les contaminants en métaux, hydrocarbures, biocide et NPK (azote, phosphore et potassium) sont inférieurs aux seuils réglementaires. Ces prélèvements effectués en 2026 révèlent donc le très bon état biologique de la côte. Alain Parache a ensuite fait un rapide état des lieux des espèces existantes, avec de nombreux détails scientifiques. Deux animations vidéo ont clôturé cette conférence qui illustre bien la richesse halieutique du récif où dorades, maigres, bars, balistes, capelans, congres et autres crustacés cohabitent en nombre. Le président de l'Adremca, Stéphane Gachet, a par la suite remercié les soutiens permanents de la commune de Mimizan, du Département des Landes ainsi que la région Nouvelle-Aquitaine. Une mention particulière a été faite aux membres du conseil d'administration de l'association pour leur investissement sans faille.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)





Mémoire Cent quarante-sept adhérents composent le comité de Parentis qui défend les droits des anciens combattants et de leurs veuves en Afrique du Nord.

Les anciens combattants défendent leurs droits

PARENTIS-EN-BORN

Le comité local de Parentis-en-Born, Gastes et Ychoux de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie a tenu sa 51e assemblée générale. Le président Marcel Gajac a demandé une minute de recueillement pour les disparus et a rappelé que nous devons défendre les droits de tous ceux qui ont pris part au conflit d'Afrique du Nord. Le comité de Parentis compte 147 adhérents, dont 78 anciens combattants, ainsi que des veuves et des sympathisants. Bernard Garel a rappelé une petite avancée juridique qui permet aux membres sympathisants de s'investir davantage et d'occuper des postes de responsabilité, et pour les veuves, l'octroi de certains droits. Il demande à ses adhérents de rester vigilants pour faire respecter leurs droits et être actifs pour les faire avancer. À l'issue de cette assemblée, un repas dansant était orchestré par Jacky Dumartin à la musique et accompagné par quelques morceaux par le président Gajac au violon. Une tombola a clôturé cette journée du souvenir.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Rapport moral du président Marcel Gajac. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Le bureau du comité de Parentis-en-Born. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



La musique a agrémenté cette assemblée générale. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Art Olivier Houeix expose ses photographies de danse, capturant l'instant figé du mouvement dans une exposition qui réconcilie deux arts en apparence opposés.

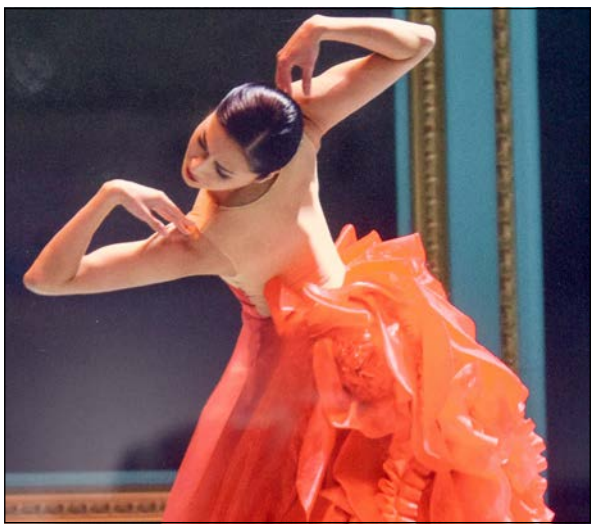
Olivier Houeix fige la danse en images



Olivier Houeix reçoit ses invités. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Olivier Houeix est un photographe dont le travail consiste à capturer le mouvement dans son élan et ainsi à figer pour l'éternité une pause, un instant. Cette exposition tourbillonnante réconcilie l'art de la danse avec celui de la photographie, en apparence antinomique. En un clic, Olivier Houeix parvient à arrêter la danse. On aperçoit une figure aérienne lévitant dans les airs, un couple réalisant un audacieux porté ou un trio exécutant une chorégraphie graphique et millimétrée. On observe une jeune danseuse dont la robe virevolte autour de sa taille. La force d'Olivier Houeix réside dans sa faculté à retranscrire la perfection d'un geste, dans son amour pour l'effort sous-jacent, dans sa fluidité et son expressivité. Son œuvre silencieuse enchante.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



La robe de la danseuse virevoltant autour de sa taille. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

solidarité Loto, tir à l'arc, marche sous la pluie et karaoké : Bias a multiplié les animations pour le Téléthon, organisé les 23 et 24 octobre.

Journée téléthon à Bias

BIAS

À Bias, la commune et le Comité des fêtes ont proposé de nombreuses animations au profit du Téléthon. Le vendredi 23 octobre, dans la salle des Chênes, le Comité des fêtes a organisé un loto doté de nombreux lots. Le samedi, un programme varié a rythmé la journée : tir à l'arc, initiation aux échasses, lancer de bérets et d'espadrilles, stand de vente de livres et de bijoux, chamboule-tout, pêche aux canards, vente de crêpes et de pâtisseries, food truck et rencontre avec Olaf et Stitch. La marche de huit kilomètres en compagnie des échassiers a eu lieu sous la pluie. Une tombola a rencontré un grand succès. Le tirage au sort permettait de remporter un ballon de rugby dédicacé par Jérôme Daret. François Levantal, le parrain du Téléthon de Mimizan, a participé aux animations : lancer d'espadrilles, tir à l'arc avec les archers du Born. Le repas du Téléthon, proposé par l'Association communale de chasse agréée de Bias, a été bien apprécié par les convives. Une soirée karaoké a clôturé ces deux journées du Téléthon de Bias. L'argent récolté sera reversé au Téléthon de Mimizan.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



La marche des huit kilomètres. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



François Levantal au Téléthon à Bias. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Agenda

Messes du vendredi13 au dimanche 15 novembre

• **Vendredi 13 novembre :** 10h30-11h30 : Confession ou rencontre avec un prêtre a l'église de Mimizan bourg. Adoration du Saint-Sacrement.

• **Samedi 14 novembre :** 10h30, Sacrement du baptême de Reyna Alves à Sainte-Eulalie en Born. 18 heures : messe de la Sainte-Cécile à Saint-Julien-en-Born : Christian Collange, Michel Udaquiola, Vincent Nalis, Sœur Christine. Vente de gâteaux à la sortie des messes au profit de la journée nationale du Secours Catholique.

• **Dimanche 15 novembre :** à 9 heures, messe à Saint-Paul-en-Born. 11 heures : messe à Mimizan Plage : Annie Dubourg, Eliane Destout.

A rejoint la Maison du Père : Bernard Cazade à Saint Paul en Born.

Par l'imposition des mains et le don de l'Esprit Saint, pour le service de l'Église et l'annonce de l'Évangile, Monseigneur Nicolas Souchu évêque d'Aire et Dax, ordonnera diacre en vue du presbytérat Arnaud de Gouberville. Le dimanche 6 décembre 2026 à 15 h 30 IIe dimanche de l'Avent en l'église sainte Marie-Madeleine de Mont de Marsan. Ce qui fait que la messe, initialement prévue à la chapelle de Bouricos ce dimanche à 17 heures, est supprimée.

Paroisse Saint Joseph du Born - 1 rue de Galand – 40200 Mimizan - Tél. 05.58.09.00.31 - Mail : psjb@free.fr

Père Olivier DOBERSECQ, Curé : Tél. 07.67.20.43.23 - Site internet de la Paroisse : https ://born.diocese40.f

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Entraide Le Vestiaire Solidaire du Relais a remis un chèque de 800 euros au Comité de cancérologie, fruit de la mobilisation de ses bénévoles et de la générosité des donateurs.

Le Vestiaire Solidaire : la solidarité au cœur de ses actions

SÉRIGNAC-SUR-GARONNE

Au sein du tiers-lieu associatif Le Relais, le Vestiaire Solidaire est bien plus qu'un espace dédié à la seconde main. C'est avant tout un lieu d'entraide, de partage et de convivialité, animé par une équipe de bénévoles engagés, sous la présidence de Martine Bernède. L'effervescence était au rendez-vous ce mardi 3 novembre, à l'occasion d'un geste de solidarité particulièrement significatif : un chèque de 800 euros a été remis au Comité de cancérologie de Lot-et-Garonne. *« Grâce à la mobilisation de nos bénévoles, à la générosité des donateurs et au soutien de toutes les personnes qui fréquentent le Vestiaire, nous avons pu concrétiser ce don »*, explique la présidente.

Des actions concrètes tout au long de l'année

Le Vestiaire Solidaire multiplie les gestes de solidarité en direction des associations et des personnes qui en ont besoin : le 8 janvier, le 26 février et le 15 octobre 2026 : dons de vêtements au Resto du Cœur Bébé ; le 14 mars 2026 : don de matériel de puériculture au Resto du Cœur Bébé ; le 28 mai 2026 : achat de deux tire-lait et nouveaux dons de vêtements et de jouets au Resto du Cœur Bébé ; le 3 août 2026 : participation à l'appel aux dons lancé à la suite des incendies en Gironde, en soutien aux pompiers.
Le 29 août 2026 : dons de couettes, couvertures et oreillers à la Croix-Rouge. Octobre Rose : collecte et don de soutiens-gorge à l'Afdas, par l'intermédiaire de la collecte organisée à la mairie de Brax.
Avant la fin de l'année, un nouveau don est également prévu au profit de l'association Soroptimist.
Au-delà des vêtements et des objets auxquels il offre une seconde vie, le Vestiaire Solidaire entend donner toujours plus de sens à ses actions.
« Un grand merci à toutes celles et ceux qui contribuent, par leur présence, leurs dons et leur engagement, à faire vivre cette belle aventure humaine », tient à souligner Martine Bernède.



La présidente offre 800 euros au comité 47. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Western dance Quarante danseuses et danseurs de Western dance Foulayronnes ont fêté Halloween ce lundi 26 octobre dans la salle des fêtes de la commune.

Ambiance Halloween avant le bal country



Après Halloween, place au bal country ce dimanche dans la salle des fêtes pour Western dance. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Les années se suivent et les rendez-vous sympas se poursuivent pour Western dance Foulayronnes. La nouvelle présidente Patricia Rouch et le président adjoint David ont décidé avec le bureau de maintenir ce rendez-vous, très prisé des adhérentes et adhérents. Corinne Pérobe, présidente d'honneur est là aussi avec Bertrand. Ce rendez-vous, c'est la soirée Halloween de Western dance. Comme tous les lundis les amatrices et amateurs de country se retrouvent dans la salle des fêtes pour s'adonner à leur loisir favori. Ce lundi 26 octobre, comme depuis plusieurs années, c'est l'occasion de se retrouver. Mais cette fois pas de stetson ni de santiags ou costumes symbolisant les country women ou country men.

Déguisements et auberge espagnole

Les participants s'amusent. Ils sont déguisés en sorcières, portent des chapeaux pointus noirs ou orange ou des cornes. Au milieu de cette quarantaine de danseuses et danseurs, l'une porte même un vêtement représentant un squelette. Elle a poussé la précision jusqu'à se grimer le visage. C'est particulièrement réussi. L'idée d'Halloween est de mettre en lumière la peur. Ce soir-là, on s'amuse avec des costumes à se faire peur. Tout ce petit monde joue le jeu, et souriant en enchaînant les danses en ligne, en suivant la cadence imposée par les animatrices Anita et Isabel. Elles ne sont pas en reste pour s'être, elles aussi, déguisées. C'est aussi une caractéristique lors de ces soirées spéciales, car entre deux danses, chacun se dirige vers les tables pour goûter les plats concoctés par les participantes et participants pour une auberge espagnole, appréciée de toutes et tous. La présidente Patricia Rouch remercie pour leur présence et ce moment convivial danseuses et danseurs.
Le prochain rendez-vous de Western dance Foulayronnes est le bal country, prévu dans la salle des fêtes ce dimanche 15 novembre à partir de 14 heures. Tarif : 5 €. renseignements : 06 76 88 14 96 ou 06 61 73 01 75.

Ch. H. (clp)

Salle Simone-Veil La commune a récompensé quarante-et-un bacheliers mentionnés avec des primes allant de 50 à 150 euros.

Remise de chèques pour les bacheliers avec mention

FOULAYRONNES

Les bacheliers foulayronnais ont été reçus, le mardi 27 octobre par le maire Bruno Dubos et Bénédicte Guelfi, adjointe aux affaires culturelles, dans la salle Simone Veil. Ils sont quarante-et-un avoir décroché le diplôme avec mention. Les bacheliers se sont vus remettre, en présence des élus et de leurs familles, une prime en *« signe de reconnaissance et d'encouragement pour la suite de leur parcours »*. Une prime variant selon la mention obtenue. Grâce à leur mention « Très bien » Sofia Parkhomenko, Coralie Partrat et Célia Robert se voient remettre la somme de 150 €. Les bacheliers ayant obtenu la mention « Bien » reçoivent 100 €. Il s'agit de Stella Diaz, Quentin Dievart, Enzo Dotzis, Quentin Gayraud, Charlène Loubere, Maily Père, Chloé Pinetre, Thomas Poiree, Mélissa Segala-Couvreurgavelle, Anna Solero et Nesrine Tayeb. Ils sont vingt-sept avec leur mention « Assez bien » à avoir reçu la somme de 50 €. Les bacheliers sont Clémence Auguet, Emma Bauer, Timéo Bontemps, Nathan Bourgeais, Lynah Colot, Arthur Dupont, Reda el Araby, Alycia Gaillard, Anae Gauthier, Alicia Guillaume-Da Silva, Maëlle Haas, Batiste Heinrich, Tom Jouannet, Jules Lambert, Anaïs LE Guillou, Audrey Leclerc, Élodie Mari, Laurynas Miliukas, Léna Noël, Ines Ouadji, Stazio Petit-Debelle, Alexane Pinelli, Clara Piques, Léa Sarton, Maëlia Solaz, Lucas Wahbi Courcelle et Arthur Zmyj.



Les bacheliers foulayronnais ayant reçu leur chèque en fonction de la mention obtenue. *Ch. H. (clp)*

Ch. H. (clp)

Animations À l'issue de la réunion des associations, Joannie Carrère doit composer avec la démission du syndicat d'initiative et lance un appel aux bonnes volontés.

Le calendrier associatif arrêté



Les associations réunies *Paulette SIGL (clp)*

FRANCESCAS

Comme de coutume, le mois de novembre a permis aux associations de se positionner sur le calendrier des manifestations. La nouvelle maire Joannie Carrère n'a pas dérogé à la règle. Représentées par leur président ou un membre du bureau, chacune a pu lister les festivités à venir. L'occasion d'éviter les doublons, notamment pour les locations des salles communales. Cette réunion a été l'occasion d'un échange bienveillant qui a permis d'étaler bals, lotos, vide-greniers, médiévales, fête locale... pour satisfaire le plus grand nombre de publics. Une satisfaction pour l'équipe municipale avec un bémol : la démission de l'ensemble des membres du syndicat d'initiative. Appel a été fait aux bénévoles désireux de continuer l'aventure. Les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.

Paulette SIGL (clp)

Santé Nicolas Vaudon rejoint la maison de santé de Nérac comme médecin junior, une arrivée très attendue dans ce territoire en manque de praticiens.

Un médecin junior au centre de santé

NÉRAC

Trente-deux médecins juniors ont répondu à l'appel à candidatures de l'Agence régionale de santé afin d'assurer en Lot-et-Garonne un renfort attendu contre les déserts médicaux. Parmi eux, Nicolas Vaudon a intégré le 2 novembre dernier la maison de santé de l'Albret à Nérac en qualité de médecin généraliste. Il y sera présent les lundis, mercredis et jeudis. Les mardis sont réservés à l'équipe mobile des soins palliatifs d'Agen et les vendredis lui permettront de suivre des cours.
Des créneaux sont d'ores et déjà ouverts à de nouveaux patients ou pour pallier l'éventuelle absence d'un confrère. Si son statut ne lui permet pas à ce jour de devenir le médecin traitant des malades, son arrivée vient combler le manque flagrant de praticiens en zone rurale. Une aubaine saluée par les élus et les patients qui réclamaient de pouvoir bénéficier de délais plus courts pour une consultation.
Aujourd'hui, le dispositif « médecin junior » lui permet d'avoir une année de professionnalisation entre l'internat et son installation comme titulaire. L'Agence régionale de santé donne des primes pour attirer dans les zones sous-dotées. Quant à Nicolas Vaudon, il bénéficie d'un logement à titre gratuit et n'est pas si « médecin junior » puisqu'il entame sa 10e année d'études. Selon son contrat, il sera présent pendant une année, accompagné par un maître de stage. La communauté de communes de l'Albret espère bien mettre en avant tous les atouts du territoire, à ce jour qualifié en ce qui concerne l'accès aux soins de zone d'intervention prioritaire (ZIP), pour le garder au-delà de son stage.



Le nouveau praticien. *Nicolas Vaudon*

Paulette SIGL (clp)

Politique Michel Masset a réuni Bernard Cazeneuve et Alain Rousset le 31 octobre en Lot-et-Garonne pour un débat sur les dettes du pays devant 200 élus.

Troisième repas républicain du sénateur Michel Masset

DAMAZAN

Le samedi 31 octobre, le sénateur de Lot-et-Garonne Michel Masset recevait deux invités d'honneur, Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, et Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine dans la bastide. Après une entrevue en mairie avec le maire, Michel Serena, un banquet républicain sur le thème des dettes financière, sociale, écologique et économique a réuni près de 200 élus locaux et forces vives de la société civile du département dans la salle polyvalente. Les deux invités d'honneur ont pris successivement la parole pour développer leurs idées et répondre aux questions des convives. Le sénateur a ouvert les échanges en rappelant la nécessité absolue de préserver les espaces de débat démocratique. Rendant hommage aux victimes de l'attentat de Trappes, qu'il attribue aux dérives de paroles publiques axées sur la division, il a réaffirmé l'esprit républicain qui doit animer les territoires. Pour l'élu, la campagne et le monde rural ne doivent plus être les oubliés des politiques publiques, car ils se situent au centre de la République. Sur le plan budgétaire, il a précisé que le déficit public n'est pas un problème s'il sert à financer l'avenir (écoles, hôpitaux, transports), tout en s'opposant fermement à la réduction des impôts pour les plus riches. Michel Masset a alerté sur les 3 autres dettes – sociale, avec la pénurie de médecins et la baisse de services publics ; écologique, suite aux sous-investissements pour l'eau et la nature ; économique, en raison du manque d'aide pour les agriculteurs, les artisans et l'industrie - que l'on risque de laisser aux futures générations. Le sénateur a passé la parole aux invités en rappelant que « *la meilleure manière d'honorer les générations futures, ce n'est pas de leur laisser moins d'ambition mais de leur transmettre davantage de perspectives* ». De son côté, Alain Rousset a insisté sur la nécessité de refonder notre édifice territorial pour clarifier les responsabilités de chaque échelon de collectivité. Très critique à l'égard du gouvernement et de son impréparation face aux changements climatiques, il a défendu une vision d'avenir pour le territoire qui s'appuiera sur deux piliers prioritaires que représentent la jeunesse et l'industrie. Partisan de « l'usine à la campagne », il est persuadé que nos ruralités sont des écosystèmes favorables à la réindustrialisation du pays. Lutter contre la dette, c'est avant tout préparer les secteurs dynamiques de demain. Bernard Cazeneuve a partagé son analyse de la situation politique et sociale de la France, dressant un bilan critique des deux mandats d'Emmanuel Macron. Selon lui, le pays traverse une période de fortes tensions caractérisée par un manque d'écoute et une défiance croissante au sein du débat public. L'ancien chef du gouvernement a souligné les angoisses d'une génération confrontée au retour de la guerre aux portes de l'Europe, aux difficultés d'accès aux études, à l'emploi ou au logement et au changement climatique. Regrettant la multiplication des candidatures et ce qu'il qualifie de dynamique de « dégagisme » dans la perspective de l'échéance présidentielle, Bernard Cazeneuve propose la constitution d'une « coalition des engagés », visant à regrouper les forces républicaines autour d'un programme commun. Ce projet s'articulerait autour de plusieurs priorités nationales : la gestion de la dette publique, l'avenir du système de retraites, la pérennisation du modèle social, la transition climatique et la souveraineté nationale. Interrogé sur la question de l'énergie, l'ancien Premier ministre a réaffirmé son soutien à la filière nucléaire, estimant que l'abandon de cette énergie représenterait un risque pour les objectifs climatiques, mais aussi pour le développement économique et la compétitivité des entreprises françaises.



Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, fondateur du mouvement La Convention, Michel Masset, sénateur de Lot-et-Garonne, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Clotilde Valter, trésorière de La Convention, ancienne secrétaire d'État auprès de la ministre du Travail, ont été reçus à la mairie par Michel Serena. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Pauvreté L'Amicale laïque de Laplume a organisé samedi 7 novembre une boum solidaire pour les CM, mais les jeunes ont peu répondu à l'appel malgré l'objectif caritatif.

Une animation solidaire pour les Restos du coeur



Les jeunes de l'Amicale, Magali à droite la présidente, les deux dames des Restos. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

C'était une belle initiative portée par l'Amicale laïque présidée par Magali Mussote : organiser une après-midi récréative afin de récolter des fonds et des denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur. Cette boum, destinée aux jeunes élèves de CM de Laplume et des villages environnants, reposait sur un principe simple et solidaire : chaque participant devait apporter une denrée alimentaire en échange d'une boisson gratuite. Un goûter avait également été préparé et proposé à la vente, les bénéfices devant être intégralement reversés à l'association humanitaire. Ce samedi 7 novembre, tout était prêt : décoration, musique, goûters et accueil. La présidente départementale, Angélique Moulin, accompagnée d'une bénévole, était venue encourager et saluer cette association particulièrement dynamique, apportant les caisses destinées à recueillir les dons. Hélas, malgré la bonne volonté des organisateurs, les jeunes ont été très peu nombreux à répondre à l'invitation. Une expérience qui, malgré ce bilan décevant, témoigne d'une belle volonté de solidarité.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Environnement Le site Natura 2000 de la Gélise déploie ses actions sur 3.800 ha pour préserver loutres, lamproies et libellules avec des contrats volontaires rémunérés.

Natura 2000 pour la préservation des espèces

SOS

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 de la Gélise s'est tenu à Gueyze, commune de Sos, le 4 novembre en présence des maires des communes riveraines sous la houlette de Lionel Labarthe, vice-président d'Albret Communauté. Environ 3.800 ha répartis sur les départements du Gers, des Landes et du Lot-et-Garonne se trouvent dans le périmètre de Natura 2000. L'animation de ce site est assurée directement par Albret Communauté. La riche biodiversité est liée aux milieux humides et aquatiques : lamproie de Planer, loutre, amphibiens, libellules... autant de secteurs qui bénéficient d'une attention particulière pour la préservation de ces espèces. Les propriétaires, via la mise en place de contrats volontaires et rémunérés, s'engagent dans des pratiques respectueuses de l'environnement.

Le comité de Pilotage a été l'occasion pour l'animatrice Déborah Heleschewitz de présenter un bilan détaillé des actions menées en 2026 et de partager les projets prévus pour 2027. Un travail collectif sur les enjeux du territoire : milieux ouverts et agriculture, forêts, zones humides et ancrage territorial qui se poursuivront pour les années à venir. A l'issue de la réunion, la récompense du concours des prairies fleuries a été remise à M. de Coq pour ses remarquables prairies fleuries de long de la Gélise sur la commune de Poudenas. L'ensemble des participants a chaleureusement été remercié pour leur prairie de qualité : la ferme Sain'Biose, la ferme de la Palombière et le lycée agricole Armand-Fallières de Nérac qui a contribué à la qualité de l'ensemble des sites.



Remise des récompenses. *Paulette SIGL (clp)*

Paulette SIGL (clp)

Vie associative Le foyer rural a réuni 70 adhérents le 5 novembre à la salle des fêtes pour présenter ses nombreuses activités et un bilan financier positif.

Beaucoup de monde à l'assemblée générale du foyer rural



Le bureau Président Pascal Etchécopar, le vice, Olivier de Marcillac, trésorière Nadine Crouzet, vice trésorieer Jean Brugère, secrétaire Laëtitia David, vice secrétaire Rolande Faugère *Françoise YRIEIX (clp)*



Les adhérents étaient nombreux. *Françoise YRIEIX (clp)*

LAPARADE

L'assemblée générale du foyer rural s'est tenue le 5 novembre à la salle des fêtes en présence du maire Ghislain Gozzérino et de 70 adhérents sur les 105 que compte l'association. Après le mot d'accueil du président Pascal Etchécopar, le vice-président Olivier de Marcillac a pris la direction de l'AG et appelé chaque responsable de section à présenter son activité.
Francette a évoqué les lotos qui fonctionnent toujours très bien, tandis que Françoise a présenté les deux vide-greniers, un en mars et l'autre en août. Christine dirige la gym qui compte 13 personnes – il reste encore deux places – le lundi de 19h à 20h. Flora s'occupe du modélisme (11 adhérents) de 14h à 17h dans la joie et la bonne humeur. Élisabeth a indiqué que la section yoga est sans professeur ; à la place, des cours de pilates avec Caroline sont proposés le mardi de 11h à 12h et le jeudi de 13h30 à 14h30 pour l'assouplissement. Olivier anime la section théâtre tous les lundis de 18h à 20h.
Pascal est revenu sur la fête du village du troisième week-end d'août qui, comme chaque année, a été très réussie avec un pic d'affluence le samedi soir pour le repas. Le dimanche, un grand défilé de chars concocté par Francette a eu lieu. Cette dernière annonce « *sa retraite* » pour 2028. Avis aux amateurs pour la relève ! Pascal remercie tous les bénévoles, adhérents ou non, qui aident à monter et démonter les barnums durant trois jours.
Le café associatif connaît toujours autant de succès avec diverses activités : jeux de société à la demande... Véronique a présenté l'atelier couture où beaucoup de confections ont été réalisées, et rappelé que des pâtisseries, confitures et boutures de plantes avaient été vendues pour Octobre Rose. L'opération a rapporté plus de 2.000 € qui seront, comme les autres années, intégralement reversés à l'Institut Curie. L'atelier couture accueille aussi les tricoteuses et crocheteuses ; c'est un lieu de partage de savoirs-faire. Martine a souligné que l'atelier anglais/français fonctionne très bien le jeudi de 18h30 à 19h30 avec entre 10 et 15 personnes. Toute l'année, des expositions de peinture et de photos sont visibles au café.
Le bilan financier donné par la trésorière Nadine Crouzet est positif. Stéphanie Folk a animé la soirée par ses chansons très rock et folk des années 50.

Françoise YRIEIX (clp)



Le président Pascal Etchécopar. *Françoise YRIEIX (clp)*

Entreprise

Il n'est jamais trop tard pour oser créer

DAMAZAN

Et si, à 51 ans, une nouvelle aventure commençait par l'envie de créer un lieu qui nous ressemble profondément ? C'est l'histoire que Sandra Subils aimerait faire découvrir à travers « Maison Subtil », son petit espace dédié à la beauté des ongles, créé au 2 rue du 19 mars 1962, près du Lac de Damazan. Derrière ce nom, il y a bien plus qu'une activité de prothésiste ongulaire. Il y a l'envie de construire un univers à son image, un lieu chaleureux et intimiste où les femmes peuvent s'accorder une parenthèse dans leur quotidien. Assistante commerciale pendant 30 ans, Sandra a été victime de la crise et a subi un licenciement économique il y a un an. Aimant le contact avec les gens, la beauté, l'élégance, la simplicité et la femme, elle a eu envie de garder le côté relationnel et s'est lancé un défi pour rebondir. À 51 ans, elle a choisi de construire quelque chose qui lui ressemble et de donner vie à ses envies. L'hiver passé, elle a suivi 4 formations de prothésiste ongulaire ; elle continue à se former pour faire évoluer son travail et proposer des prestations toujours plus soignées et personnalisées. « *Chaque pose est pour moi l'occasion de mettre ma passion, ma précision et ma créativité au service d'une femme, de sa personnalité et de ses envies* », confie Sandra. Elle a imaginé et aménagé son chalet pour en faire un espace à part, où l'on vient prendre soin de ses mains, bien sûr, mais aussi souffler, échanger, rire parfois, se confier si l'on en ressent le besoin. « *Parce que prendre soin de soi, ce n'est pas seulement une question d'apparence. C'est aussi s'accorder de l'attention, retrouver un peu de légèreté et repartir en se sentant bien* », complète-t-elle. « *Aujourd'hui, je fais grandir Maison Subtil pas à pas, avec le désir de créer une véritable proximité avec les femmes du secteur et de faire de ce petit chalet un lieu où chacune se sent accueillie, écoutée et à sa place* ». Sandra reçoit ses clientes à la Maison Subtil uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi toute la journée, ainsi que le samedi matin. Elle peut être contactée au 06 33 78 17 70 ou sur son compte Instagram à https://www.instagram.com/maisonsubtil.



Sandra Subils accueille ses clientes dans son chalet. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Classe citoyenne Vingt-deux jeunes de la MFR ont découvert les gestes qui sauvent avec trois pompiers volontaires du Sdis 47.

Les pompiers forment les 3e aux gestes qui sauvent



Les jeunes sont appliqués et écoutent les conseils des pompiers. *Françoise YRIEIX (clp)*



Les jeunes des classes de 4e et 3e à la caserne des pompiers. *Françoise YRIEIX (clp)*

CASTELMORON-SUR-LOT

Ils étaient 22 jeunes des classes de 3e citoyenneté et sapeurs-pompiers (professionnelle d'orientation) et de 4e d'orientation accompagnés par leur AESH Samantha Rabiller pour suivre une initiation de 2 heures aux gestes qui sauvent avec leur formateur de la MFR et instructeur Frédéric Pezzetta, pompier volontaire à Agen, Mathilde Bourdon, caporal-chef, pompier volontaire à Villeneuve, Alexandre Cassant, caporal, pompier volontaire à Prayssas, tous deux dépêchés par la cellule citoyenne pour le service civique du Sdis 47 de Foulayronnes. Cette cellule du Sdis est dédiée à la prévention, aux gestes qui sauvent, à la prévention incendie, à la Sécurité routière. Pendant toute l'année cette cellule dépêche des sapeurs-pompiers dans les écoles. Les jeunes de la classe de 3e de la MFR poursuivont avec des formations sur la culture administrative des sapeurs-pompiers, des immersions dans les casernes, par de la prévention et de la compréhension du feu et visiteront le centre de traitement et de régulation des appels d'urgence à Foulayronnes.

Françoise YRIEIX (clp)

Commerces

Le Relais Puchois s'agrandit

PUCH-D'AGENAIS

Le Relais Puchois, complexe multiservice géré par la dynamique Magalie Forabosco, est un des lieux essentiels à la vie du village de Puch d'Agenais. Il va s'agrandir pour offrir aux Puchois et aux touristes de passage un véritable espace de restauration, pour compléter l'offre actuelle de services. Les travaux d'agrandissement ont débuté ce lundi 2 novembre. Le coût financier s'élève à 195.000 €, subventionné à 80 % grâce aux aides de l'État par la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), du Département de Lot-et-Garonne, de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) et du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural). Pour orchestrer l'ensemble, la municipalité a confié la maîtrise d'œuvre à l'architecte Magalie Cypière, basée à Villeneuve-sur-Lot. Une attention particulière a été portée au choix des artisans. Toutes les entreprises retenues pour le chantier sont issues du département. Le gros œuvre sera réalisé par la Sarl Renaud et Fils de Cancon, la charpente par la Sarl Goacolou de Casteljaloux, les menuiseries extérieures en aluminium par SMLG de Villeneuve-sur-Lot, les plâtres, faux-plafonds et menuiseries intérieures par Heurter et Fils d'Agen, le carrelage et la faïence par la société Gandin de Villeneuve-sur-Lot, l'électricité par la SASU Boschet de Sainte-Bazeille et la plomberie par la Société Badie de Tonneins. Pendant la durée du chantier, quelques perturbations temporaires pourront toutefois être constatées aux abords de la halle. Les usagers doivent s'attendre à une circulation ponctuellement modifiée, un stationnement limité et des accès adaptés au rythme des travaux. Sur place, la clientèle peut continuer à profiter de l'ensemble des services habituels du Relais Puchois ainsi que les guichets de La Poste, de la Française des Jeux et le point de retrait Crédit Agricole. Le côté bar demeure également opérationnel en attendant l'arrivée de l'espace restauration.

Martine MICHELOT (clp)

Relais Puchois : 05.24.30.61.68 ou 07.86.15.82.14.

Vandalisme Des casseurs ont incendié la vie scolaire du lycée Françoise à Tournefeuille (Haute-Garonne) et tiré des mortiers sur le personnel jeudi matin, 5 novembre.

Incendie criminel dans un lycée de Tournefeuille

OCCITANIE / TOURNEFEUILLE

Jeudi 5 novembre à 7h50, des dizaines de personnes se sont introduites au sein du lycée Marie-Louise Dissard Françoise à Tournefeuille. Les dégâts sont importants : la vie scolaire a été incendiée, tandis que le personnel a été ciblé par des tirs de mortier. Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, réagit :

« *Plusieurs lycées à Toulouse et ses environs ont été pris pour cible. Des casseurs sont entrés au lycée Françoise à Tournefeuille, tôt ce matin, ont tiré des mortiers en direction d'agents et allumé des feux. Les lycéens ont été mis à l'abri. Les dégâts sont très importants. Tout un symbole : la vie scolaire a notamment brûlé. Merci aux pompiers qui ont éteint les flammes et à la police qui a fait sortir les casseurs.*

Ces actes sont une honte car ils avaient un seul objectif : détruire les locaux éducatifs et blesser les personnels. On ne touche pas à l'École de la République. Je les condamne avec la plus grande fermeté. Les auteurs doivent être retrouvés et répondre de leurs actes devant la justice.

Tout mon soutien aux agents violentés, aux équipes pédagogiques et aux élèves. Une équipe de soutien psychologique a été mise en place et Kamel Chibli, vice-président, et Rachida Lucazeau, conseillère régionale, se sont tout de suite rendus sur place.

Notre pays ne peut pas s'habituer à ces violences : elles doivent cesser. La justice agira et le gouvernement doit créer les conditions de l'apaisement et de la sécurité pour tous. »



Les dégâts de l'incendie. © Région Occitanie

Des premiers travaux ont démarré dès l'après-midi (déblayage, décontamination et sécurisation), après l'intervention des pompiers. Le montant total des dégâts n'est pas encore connu. La Région a déployé sur place des agents de sécurité et va porter plainte.

Salon du Made in France

La Région accompagne plus de 100 entreprises

OCCITANIE

L'Occitanie est une nouvelle fois au rendez-vous du salon du Made in France (MIF Expo), le grand événement national consacré aux produits fabriqués en France, qui se tient à Paris du 12 au 15 novembre. Avec plus de 100 entreprises régionales présentes parmi les quelque 900 exposants attendus, l'Occitanie figurera parmi les trois régions les mieux représentées. Elle disposera d'un Pavillon Occitanie où les visiteurs pourront retrouver les entreprises régionales participantes et affiliées à la marque « Fabriqué en Occitanie », qui valorise des productions innovantes et écoresponsables aussi bien que des savoir-faire traditionnels.

Avec l'appui de son agence AD'OCC, la Région Occitanie soutient cette délégation régionale d'une centaine d'entreprises dans leur présence au salon MIF Expo. Objectif : leur donner une visibilité nationale et une occasion de rencontrer de nouveaux clients, de développer leurs débouchés commerciaux et de faire connaître leurs produits auprès du grand public comme des professionnels. Plus de 100 000 visiteurs sont attendus durant les quatre jours du salon.

Mode et accessoires, artisanat d'art, décoration, beauté et bien-être, gastronomie ou encore innovations : les entreprises présentes illustreront la diversité des productions régionales, la qualité des savoir-faire et la capacité des artisans et fabricants d'Occitanie à répondre aux nouvelles attentes des consommateurs. L'Occitanie s'affirme comme l'une des régions à la pointe du « Fabriqué en France », en particulier dans la filière de la mode.

« *Dans un contexte économique marqué par les incertitudes, les tensions sur le pouvoir d'achat et une concurrence internationale accrue, nous devons plus que jamais défendre celles et ceux qui produisent en France. Nos artisans et nos fabricants font vivre nos territoires, créent des emplois et entretiennent des savoir-faire précieux. La Région Occitanie est à leurs côtés pour les accompagner, leur ouvrir de nouveaux marchés et renforcer la visibilité de leurs articles. C'est tout le sens de notre présence au Salon du Made in France, où une centaine d'entreprises d'Occitanie vont faire connaître leur talent et la qualité de leurs produits. Avec notre marque » Fabriqué en Occitanie « , nous portons une conviction forte : consommer régional, c'est soutenir nos entreprises, préserver nos emplois et renforcer notre souveraineté économique. Produire en France ne doit pas être une exception, mais une ambition collective* » a déclaré la présidente Carole Delga à quelques jours de l'événement.

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros soit 10 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros soit 26 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
GASCOGNE-PÉRIGORD

Urbanisme Après l'inauguration en mai, les Berges du Tarn entrent dans leur deuxième phase de transformation dès lundi pour dix mois de chantier à 2,8 millions d'euros.

Les Berges du Tarn poursuivent leur métamorphose

MONTAUBAN

C'est en mai dernier que la première partie du parking des Berges du Tarn, à Montauban, avait été inaugurée et ouverte. Lundi 9 novembre vont débuter les travaux d'aménagement de la seconde phase.

Dans la continuité des premiers aménagements du parking des Berges du Tarn, à Montauban, la seconde phase du chantier va débuter : elle s'étendra de la portion située au pied des remparts, surplombée par le pont Vieux, jusqu'au giratoire de la Mandoune, en contrebas du quai Montmurat. Cette tranche intègre également les travaux place Desnoyer, à la suite de la rénovation de ses murs.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la requalification du secteur appelé socle de ville (parking des Berges et place Desnoyer). Pour mémoire, le projet redessine un traitement progressif de l'espace public, plus largement rendu aux promeneurs et aux mobilités douces, renforçant la place du végétal ainsi qu'une gestion durable de l'eau en ville.

Ces travaux vont durer dix mois. Coût total de l'opération : 2,8 M€ TTC portés par la Ville de Montauban et le Grand Montauban. L'ensemble du projet socle de ville (phases 1 et 2) est soutenu financièrement par l'État (275.401 € TTC, au titre du Fonds vert).



Le parking des Berges, inauguré et ouvert en mai dernier (phase 1). *Mairie de Montauban*

Place donnée à la nature

Dans la poursuite de la première tranche, seront instaurées des places de stationnement perméables en dalles béton engazonnées. Outre les voies de circulation (en béton bouchardé et dalles engazonnées), seront instaurés des cheminements et promenades piétons / cycles en béton sablé.

Un plateau traversant sera mis en place afin de sécuriser la traversée entre le parking des Berges récemment rénové et la place Desnoyer.

En matière d'espaces verts, seront plantés des arbres, arbustes et vivaces avec arrosage intégré. Candélabres et mâts neufs constitueront l'éclairage.

Le giratoire au croisement des rues de la Mandoune et Alphonse-Jourdain sera réalisé en enrobé avec un îlot franchissable.

Quel phasage ?

Le phasage prévisionnel de travaux est le suivant (hors aléas de chantier) :

Phase 1 : parking en pied de la rampe « La Frabègue », à compter du 9 novembre ;

Phase 2 : parking place Desnoyer, démarrage prévu en janvier 2027 ;

Phase 3 : parking côté berges du Tarn, démarrage prévu au printemps 2027 ;

Phase 4 : giratoire rues de la Mandoune et Alphonse-Jourdain, chantier prévu mi- février (15 jours), en avril (15 jours) et à compter de juin 2027.

À noter que durant toute la durée des travaux, l'accès aux parkings sera limité selon chaque phase de chantier. Il est prévu que tous les accès soient libérés à compter de fin juin 2027.

Concernant la circulation des véhicules, tout sera fait afin de limiter la gêne occasionnée. Des phases de circulation alternée seront mises en place et quelques jours momentanés de fermeture de la circulation sont à prévoir.

Culture Blandine Insler expose ses peintures abstraites à la salle Eurythmie jusqu'en mai 2027, une immersion sensorielle dans le geste et la matière.

L'artiste Blandine Insler expose à Eurythmie

MONTAUBAN

Chaque saison, une exposition de peinture est présentée au public dans le hall de la salle Eurythmie, à Montauban. Après les œuvres de Jean-Claude Fournié, c'est au tour de celles de Blandine Insler d'être à découvrir jusqu'en mai 2027, à travers son exposition « Ce qui affleure ».

« Mon travail naît d'une urgence à reprendre souffle et à revenir à une expérience plus directe, sensible et essentielle du monde. Il s'inscrit dans une recherche de justesse et de dépouillement, face aux rythmes, aux sollicitations et aux exigences de notre époque, au profit d'un rapport plus attentif au temps, au corps et à la matière ». Ainsi l'artiste montalbanaise Blandine Insler décrit-elle ses peintures, visibles jusqu'en mai 2027 dans le hall de la salle Eurythmie.

Chacune de ses œuvres émerge d'un processus où la musique soutient l'attention et aiguise les sens jusqu'à ouvrir un bref espace de détachement. Le geste peut alors apparaître librement, affranchi des réflexes de maîtrise et de jugement.

Les yeux fermés, le corps tout entier s'engage dans une intense relation sensorielle à la peinture : épaisseur et fluidité, odeur d'huile, crissement du racloir sur le lin. Sur de grands formats, la toile blanche accueille la trace de cet élan de sincérité brute.

« L'économie des moyens ne vise pas à réduire, mais à concentrer : retenir pour mieux révéler. Je conçois la peinture comme une expérience physique autant que visuelle — une manière de ralentir, de déplacer l'attention et de réactiver une relation plus immédiate au monde sensible ».

Un équilibre fragile entre intensité et respiration

Blandine Insler est née à Montauban. Elle développe une pratique de la peinture abstraite centrée sur le geste, l'expérience sensorielle et la recherche d'une forme de justesse.

Après une première vie professionnelle dans des fonctions de direction, elle affirme progressivement une pratique artistique qui repose pleinement sur l'attention au corps et sur une volonté de ralentissement face aux logiques de saturation contemporaines.

Son travail se déploie principalement sur de grands formats, souvent sur fond blanc, où la couleur, la matière et le mouvement structurent l'espace. Chaque toile résulte d'un processus sensoriel dans lequel le geste et l'économie des moyens cherchent un équilibre fragile entre intensité et respiration.

Exposition visible jusqu'en mai 2027. Entrée libre et gratuite les jours de spectacle.



Votre Courrier Français
EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?
NON ! IL TIENT AUSSI GRÂCE À VOTRE SOUTIEN.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON :

O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - Le Courrier Français
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR :
dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Courrier français
Presse & Pluralisme

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

Courrier Français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

CONSTITUTIONS

A2630**297**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 05/11/2026, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **MMSA** Siège : 2029 route de Pechibal, 24200 VITRAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 300000€ Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la prise de participation ou d'intérêts, directes ou indirectes, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, que ce soit par voie de création de sociétés nouvelles ou d'acquisition de sociétés existantes, d'apports, de fusions, de scissions ou de sociétés en participation, et plus généralement toutes activités rentrant dans le cadre d'une société holding ; L'acquisition de tous produits commerciaux ou industriels ne nécessitant pas d'autorisation particulière et nécessaire à l'activité de ses filiales ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Sébastien MEUNIER, demeurant 2029 route de Pechibral, 24220VITRAC La Société sera immatriculée au RCS de BERGERAC.

POUR AVIS

FONDS DE COMMERCE

A2629**988**

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Me Laure GLORY, Notaire Associé de la SELARL «CHLOE MENANTEAU & LAURE GLORY NOTAIRES ASSOCIES», ayant son siège social à SANILHAC (24660), 53 Route de la Rampinsolle, Notre Dame de Sanilhac**, le 3 novembre 2026, en cours d'enregistrement,

A été cédé par la Société dénommée **STRASS**, dont le siège est à PERIGUEUX (24000) 3 Rue des Chaines , identifiée au SIREN sous le n° 342354685 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX. A la Société dénommée **STRASS OG**, dont le siège est à PERIGUEUX (24000) 3 Rue des Chaines , identifiée au SIREN sous le n° 130 322 266 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Le fonds de commerce de FABRICATION, VENTE, REPARATION de bijoux fantaisies et accessoires, vente de tous objets concernant le confort individuel de la personne à l'exception de tous articles de chemiseries, commerce de détail de l'habillement exploité à PERIGUEUX, 3 Rue des Chaines, pour l'établissement principal et 1 Place Saint Louis donnant également 1 rue Salomon pour l'établissement secondaire , lui appartenant, STRASS, et identifié sous le numéro SIRET 342 354 685 00014,

Propriété jouissance immédiate

Prix principal de 190.000,00 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 180.000,00 €,
- au matériel pour 10.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial de SANILHAC, 53 Route de la Rampinsolle - 24660 SANILHAC, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

TESTAMENT

A2630**478**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er février 1990, Madame Jacqueline Marguerite DAMICO, née à EAUBONNE (95600) le 13 mai 1931, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur André Joseph CAZAURAN, demeurant à TALENCE (33400) 62 cours Maréchal Gallliéni et décédée à TALENCE (33400) (FRANCE) le 13 septembre 2026, a consenti un legs universel.

Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fabien SOULE-THOLY, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « DASSY & ASSOCIES NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à BAYONNE (64100) 1 rue Edmond Sée, le 14 octobre 2026.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles-Louis PROUST, Notaire à MANSLE-LES-FONTAINES (16230), référence CRPCEN : 16068, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'ANGOULEME (Charente) de l'expédition du procès- verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2630**355**

PLASTILAC

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Le Ponteix,
24190 NEUVIC
Siège de liquidation : Le Ponteix
24190 NEUVIC
339 233 736 RCS PERIGUEUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 JUIN 2026 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe LACOUR, demeurant 32 route des Grandes Terres, 24190 Neuvic, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

A2630**070**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE J.L & R.

Capital 7622,45 €,
Siège Social 26,rue Chanzy
24000 PERIGUEUX
Immatriculée le 2/10/1984 au RCS
de PERIGUEUX Siren 330 649 690

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Les associés de la SCI JL & R réunis en assemblée générale extraordinaire le 4 novembre 2026 ont accepté le rapport de liquidation présenté par Mme Alzira GOMES DA COSTA, liquidatrice et la charge de la procédure de radiation de la SCI JL & R.

Pour avis,
La Gérante Liquidatrice
Alzira GOMES DA COSTA

A2629**819**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GANFARD
SCI EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 23 AVENUE DE LA LIBERATION
24700 MONTPON MENESTEROL
SIEGE DE LIQUIDATION : 23 AVENUE DE LA LIBERATION
24700 MONTPON MENESTEROL
449 359 629 RCS PERIGUEUX

L'AGO du 21/09/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M Jean-Luc DUPUY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

MODIFICATIONS

A2630**147**

SAS CHATEAU WEAVERS

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 3 Rue de Laulanié,
Sainte-Croix
24440 SAINTE-CROIX
978 280 709 RCS BERGERAC

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2025 :

l'AGE, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis,

A2630**115**

SAS DES TEILLES

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000,00 euros
Siège social : Les Teilles
24370 CARLUX
880 791 553 RCS BERGERAC

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09/10/2025 : les associés, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis,

A2630**535**

REMUS

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 500.000 euros
Siège social : 26, avenue de Selves
24200 Sarlat-la-Canéda
917 811 655 RCS Bergerac,
en cours de transfert au RCS de Libourne

Aux termes de décisions unanimes des associées en date du 20 octobre 2026, il a été décidé, à compter de cette date, (i) d'augmenter le capital social d'une somme de 754.000 euros, par apports en numéraire, pour le porter de 500.000 euros à 1.254.000 euros, (ii) de transférer le siège social du 26, avenue de Selves à Sarlat-la-Canéda (24200) au 849, route de Yon à Saint-Emilion (33330) et (iii) de nommer en qualité de Cogérante, pour une durée illimitée, Madame Fabienne LECLOUX épouse LAGOUBIE, demeurant 26 bis, avenue de Selves 24200 Sarlat-la-Canéda. Les articles 4, 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS de Bergerac pour une nouvelle immatriculation au RCS de Libourne.

Pour avis.

DISSOLUTIONS

A2630**068**

SCI CHRISLAU
SCI EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 2 000 €
SIEGE SOCIAL : 6 RUE DE LA MAIRIE - 24680 GARDONNE
SIEGE DE LIQUIDATION : 6 RUE DE LA MAIRIE - 24680 GARDONNE
508 051 950 RCS BERGERAC

L'AGE réunie le 02/11/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Christine ROBERT demeurant 14 Chemin de Cristaou 40410 SAUGNAC ET MURET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 Rue de la Mairie 24680 GARDONNE.

La correspondance devra être envoyée ainsi que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés au domicile personnel du liquidateur soit au 14 Chemin de Cristaou 40410 SAUGNAC ET MURET.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

A2630**071**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE J.L & R.

Capital 7622,45 €,
Siège Social 26,rue Chanzy
24000 PERIGUEUX
Immatriculée le 2/10/1984 au RCS
de PERIGUEUX Siren 330 649 690

AVIS DE DISSOLUTION - LIQUIDATION

Les associés de la SCI JL & R réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 23 septembre 2026 ont décidé la vente d'un ensemble immobilier sis 26,rue Chanzy 24000 PERIGUEUX, suivie de la dissolution anticipée avec liquidation amiable de la Société à compter du jour de la vente.

Mme Alzira GOMES DA COSTA née DIAS, Gérante et associée, demeurant 26, rue Chanzy à PERIGUEUX 24000, a reçu mandat avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de vente et liquidation de la SCI JL & R.

Le siège de la liquidation est fixé au 26, rue Chanzy à PERIGUEUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Pour avis,
La Gérante Liquidatrice
Alzira GOMES DA COSTA

A2629**970**

SONDAGE FORAGE FORMATION
SARLU AU CAPITAL DE 1 300 €
SIEGE SOCIAL : 4 ROUTE DE LARBOGNE
24130 ST PIERRE D EYRAUD
952 713 568 RCS BERGERAC

Selon décision en date du 04/11/2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M Jean-Luc BOUZIN, demeurant 4 Route de Larbogne 24130 ST PIERRE D'EYRAUD, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 route de Larbogne 24130 ST PIERRE D'EYRAUD. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2630**221**

INSERTION - APPORT A COMMUNAUTE

Suivant acte reçu par Maître Fabrice CLA, Notaire associé de la SELARL «Fabrice CLA», titulaire d'un office notarial à PARENTIS-EN-BORN (40160), 369, Avenue du Maréchal Foch, CRPCEN 40011, le 3 novembre 2026, a été signé un acte d'apport à communauté par :

Monsieur Bernard **PAUILLAC**, retraité, époux de Madame marie Françoise **RAGUES**, Retraitée, demeurant à PARENTIS-EN-BORN (40160) 17 allée du Chin.

Monsieur est né à PARENTIS-EN-BORN (40160) le 25 mars 1944,

Marié à la mairie de MIMIZAN (40200) le 7 septembre 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

D'un bien immobilier lui appartenant en propre.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2630**432**

SARL AMIOT, LE HER

au capital de 7.622,45 euros
en cours de liquidation
Siège social :
SAINT-JULIEN-EN-BORN (40170)
Rue du Courlis
Siège de la liquidation :
SAINT-JULIEN-EN-BORN (40170)
16, rue du Courlis
352 501 761 RCS DAX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale des associés, réunie le 2 octobre 2026 à la diligence du liquidateur, Monsieur Eric LE HER, demeurant à SAINT-JULIEN-EN-BORN (40170) 16, rue du Courlis, a :

-approuvé les comptes de liquidation, établis au 28 août 2026, donné quitus au liquidateur de sa gestion et déchargé de son mandat

-et prononcé la clôture de la liquidation

Les comptes de liquidation et le procès-verbal de la délibération sus énoncée seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DAX.

Le Liquidateur,

DISSOLUTIONS

A2630**079**

S.A.S RENOVA CONCEPT

SAS au capital de 500 €

Siège social : 76 ALLEE DES MOUSTIQUES

40600 BISCARROSSE

RCS de MONT-DE-MARSAN
n°947 829 453

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 05/11/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 05/11/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. JAYLE LAURENT, demeurant 76 allée des moustiques 40600 BISCARROSSE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MONT-DE-MARSAN.

MODIFICATIONS

A2630**082**

L'ESPANTE

SCI au capital de 1.000,00 €uros
Siège social :
SAINT-PAUL-LES-DAX (40990)
10 rue Paul Cézanne
812 829 646 RCS DAX

Par décision en date du 1er octobre 2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social à SAINT-PAUL-LES-DAX (40990) 2, rue du Président Vincent Auriol et de supprimer toute mention d'adresse dans l'objet social.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

Landes

VENTES

A2630**512**

Notaires de France
immo Enchères

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2026 À 14H

A l'étude de Me LARRERE à BAYONNE (64), 20 Av. Maurice Goalard

SAINT JEAN DE MARSACQ (40), 1 038 Route de la Lague

Maison d'habitation de 9 pièces, de 2011, 208 m² env.

Travaux à prévoir.

Rdc : entrée, Salon-séjour (50 m² env.), cuisine aménagée ouverte, accès à la terrasse, 6 chambres, sdb, WC, espace pour une 2e sdb et wc, arrière-cuisine.

Mezzanine (30 m² env.)

Garage (55,46 m² env.)

Jardin avec piscine. Box pour chevaux.

Le tout cadastré section AK n°103 pour 3 474 m²

Classe énergie : C ; Classe Climat: A

Visite sur rendez-vous : 23/11 et 2/12

MISE A PRIX : 463 000 €, à défaut d'enchère, faculté de baisse de 10 000€, puis paliers successifs de 5000€

Consignation par virement bancaire avant le 15/12 à 12H : 46 300 €

Maître Florent LARRERE à BAYONNE (64). Infos :

07 63 55 86 90

Cahier des conditions de vente consultable à l'étude (ou par mail)

www.immobilier.notaires.fr ;

www.georisques.gouv.fr

A2630**105**

GARRIDO BOIS ET CHARBON

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 10 048.00 €
Siège social : 1624 Chemin du Plat
40400 BEGAAR
323 982 306 RCS DAX

Aux termes de l'assemblée générale du 17 septembre 2026, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Emile GARRIDO de ses fonctions de gérant, ce à compter du 30 septembre 2026 minuit et nommé comme gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 1er octobre 2026 Monsieur Adrien GARRIDO demeurant 207 avenue Léon Blum 40 400 TARTAS Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DAX.

Pour avis, la gérance

Lot-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2630**438**

Aux termes d'un ASSP en date du 26/10/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MAY CONNECT

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

la réalisation de travaux d'installation, de raccordement, de déploiement et de maintenance de réseaux de télécommunications en fibre optique, notamment dans le cadre du raccordement final des abonnés au réseau FTTH (Fiber To The Home), correspondant aux interventions de niveau D3 ;

l'installation et le raccordement de câbles, prises, boîtiers, équipements et accessoires nécessaires à la desserte en fibre optique des logements, locaux professionnels et autres bâtiments ;

la réalisation des opérations de tirage, passage, fixation, soudure, lovage, repérage et mise en conformité des câbles et équipements de fibre optique ;

l'exécution des mesures, tests, contrôles, diagnostics et opérations de mise en service des liaisons et installations de fibre optique ;

la recherche et la résolution des défauts ou dysfonctionnements affectant les installations réalisées ;

la remise en état, la maintenance et le dépannage des installations de fibre optique, dans la limite des activités autorisées par la réglementation applicable ;

la fourniture, l'achat, la vente et la pose de matériels, équipements et accessoires liés aux réseaux de télécommunications et à la fibre optique ;

et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Siège social : 18 Les Versants de Catus, 47140 PENNE D AGENAIS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AGEN

Président : Monsieur GOMRI Lakhdar, demeurant 18 Les versants de Catus, 47140 PENNE D AGENAIS

Admission aux assemblées et droits de votes : L'Associé unique exerce les pouvoirs dévolus aux associés par la loi. Ses décisions sont constatées par écrit et inscrites sur le registre prévu à cet effet, conservé conformément aux dispositions légales. Relèvent notamment de sa compétence l'approbation des comptes, l'affectation du résultat, la nomination et la révocation des dirigeants, la modification des statuts, les opérations sur le capital, la dissolution et la transformation de la Société.

Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, les transmissions d'actions par l'Associé unique sont libres, sous réserve des dispositions légales applicables et des formalités d'opposabilité. En cas de pluralité d'associés, les statuts devront être adaptés afin de prévoir, si souhaité, les règles d'agrément, de préemption ou autres restrictions à la transmission.

Gomri Lakhdar

A2630**280**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23 octobre 2026 , il a été constitué une EURL dénommée : **BATIMATT** Objet social : L'activité de travaux de rénovation, tous travaux du bâtiment, et toutes activités ou prestations de services s'y rapportant Siège social : 1216 route de Tisteres 47230 FEUGAROLLES Capital : 2 500 euros Gérance : Matthieu MINOIS demeurant 1216 route te Tisteres 47230 FEUGAROLLES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Agen.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2630**443**

SAS BLONDE GENETIQUE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 49500 €
BP45, 271 rue de Péchabout
47002 Agen Cédex
RCS AGEN : 379447766

CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT PERMANENT

Aux termes de l'assemblée générale en date du 01 septembre 2025,

La société France Blonde d'Aquitaine Sélection, association loi 1901, dont le siège social est situé BP45, 271 rue de Péchabout 47002 Agen Cédex, sous le numéro siret 782 152 714, a procédé au changement de son représentant permanent au sein de la SAS Blonde Génétique.

En conséquence :

- Ancien représentant permanent : Monsieur METAIS Jean-claude, Alain, Patrice demeurant 3 La Cretiniere, 79240 Scille.
- Nouveau représentant permanent : Monsieur BURGAN Pierre, Raoul, Alban demeurant 925 route des Baraquettes, 31580 Lecussan.

Monsieur Burgan exercera ses fonctions à compter du 01/09/2025, en remplacement de Monsieur Métais.

Le reste demeure inchangé.

Mention sera faite au RCS de Agen.

Pour avis,
La Direction.

DISSOLUTIONS

A2630**559**

LA LOUISIANE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 500 €
Siège social :
590 Route de Saint-Michel de Castelnau
47700 CASTELJALOUX
Siège de liquidation :
04 Chemin des Moulins
47700 CASTELJALOUX
912 983 301 RCS AGEN

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Yannick PETIT-BON, demeurant 04 Chemin des Moulins -47700 CASTELJALOUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 04 Chemin des Moulins - 47700 CASTELJALOUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe d'Agen, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2630**428**

AVIS DE LIQUIDATION

SARL LA BERGOUGNE

Société en liquidation
Siège de la liquidation :
1407 route de Bergougne 47210 RIVES
RCS AGEN : 838.403.913

L'assemblée générale des associés réunie le 29/10/26, au siège de la liquidation a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus de la gestion et a déchargé de son mandat Mme SOULIE Nicole demeurant au 1407 route de Bergougne 47210 RIVES et a constaté la clôture de liquidation au 30/09/26.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du tribunal de commerce d'AGEN (47).

Pour avis et mention, Le Liquidateur

A2627**531**

BATISSE ALBRET BIGORRE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège de liquidation : 845 route du Lavoir
47230 MONTGAILLARD EN ALBRET
448 621 193 RCS AGEN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 30/09/2026 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique GAL demeurant 23 Camin de Catibere 65400 ARCIZANS -AVANT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 septembre 2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

TESTAMENT

A2630**436**

Suivant testament olographe en date du 03/02/1982, M. Pierre Henri **BOURE**, en son vivant célibataire, demeurant à PENNE D'AGENAIS (47140) 12 rue Argentières, né à Ain Sefra (Algérie), le 31/01/1950 et décédé à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300), le 21 octobre 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Damien LEGRAND 2 Bis Place du Docteur Esquirol 47000 AGEN, le 27 octobre 2026, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été adressée au Tribunal judiciaire d'AGEN le 03/11/2026.

Dans le mois suivant cette réception, les oppositions pourront être formées auprès de Me BOUE Mickael, notaire à VALENCE (82400), 6 Boulevard Victor Guilhem, chargé du règlement de la succession.

Pour avis,
Me Damien LEGRAND
Notaire

Tarn-et-Garonne

TRIBUNAUX

A2629**992**

GIFI MAG RCS AGEN 478 725 625 Siège : Zone industrielle la Barbière 47300 Villeneuve sur Lot Ets secondaires : 1061 Rue Henri Dunant et Zone du Futuropole Avenue André Jorigné 82000 Montauban et ZI de l'Artel RN 113 82100 Castelsarrasin Activité : E Vente au détail d'articles d'équipement de la maison, de la personne, culture, loisirs. Jugement du Tribunal de Commerce de TOULOUSE en date du 03/11/2026, ouvrant une procédure de redressement judiciaire, désignant : Administrateurs Judiciaires : -SELARL AJILINK VIGREUX prise en la personne de Me Diane FAJOLLES - 1 Rue Montardy - 31000 TOULOUSE, -SELARL FHBX prise en la personne de Me Hélène BOURBOULOUX - 176 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, avec pour mission : d'assister, Mandataires Judiciaires : -SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me Béatrice AMIZET - 17 Rue de Metz - 31000 TOULOUSE, -SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN - 54 Rue Pargaminières - CS 18501 - 31685 TOULOUSE Cedex 6, Date de cessation des paiements le 11/10/2026. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la date de publication au BODACC.

A2630**253**

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de MONTAUBAN

Conformément à l'article L 644-4 du Code de Commerce, le 04/11/2026, la SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET a déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, le projet de répartition dans la procédure ouverte à l'encontre de : Nom-Prénom : EURL HOTEL DU QUERCY (SARL) Dénomination : EURL HOTEL DU QUERCY Adresse Faubourg Dauriac 82110 Lauzerte R.C.S. MONTAUBAN B 381 407 527 91 B 116

A2629**995**

GIFI DIFFUSION RCS AGEN 478 721 707 Siège : Zone industrielle la Barbière 47300 Villeneuve sur Lot Ets secondaires : ZAC de Prouxet Avenue Jean Monnet 82400 Valence Activité : Stockage Jugement du Tribunal de Commerce de TOULOUSE en date du 03/11/2026, ouvrant une procédure de redressement judiciaire, désignant : Administrateurs Judiciaires : -SELARL AJILINK VIGREUX prise en la personne de Me Diane FAJOLLES - 1 Rue Montardy - 31000 TOULOUSE, -SELARL FHBX prise en la personne de Me Hélène BOURBOULOUX - 176 Avenue Charles de Gaulle- 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, avec pour mission : d'assister, Mandataires Judiciaires : -SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me Béatrice AMIZET - 17 Rue de Metz - 31000 TOULOUSE, -SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN - 54 Rue Pargaminières - CS 18501 - 31685 TOULOUSE Cedex 6, Date de cessation des paiements le 11/10/2026. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la date de publication au BODACC.

A2630**282**

LAGHOUAT EXPRESS 82 RCS TOULOUSE 909 196 941 Siège social : 3 Bis Rue Boudeville 31000 Toulouse Ets principal : 500 Avenue de l'Europe 82000 Montauban Activité : Transport public routier de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes. Location de véhicules industriels avec conducteur avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes. Par jugement en date du 05/11/2026, le Tribunal de Commerce de Toulouse a prononcé la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123-129 1° du code de commerce.

TESTAMENT

A2630**185**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juillet 2005,

Madame Maria Del Carmen PADILLA JUAREZ, en son vivant Retraitée, veuve de Monsieur Jean Paul **GAZIN**, demeurant à NEGREPELISSE (82800) 6 rue de la Piscine EHPAD Eugéne Anjaleu.

Née à GERONA (ESPAGNE), le 26 novembre 1938.

Décédée à NEGREPELISSE (82800) (FRANCE), le 23 août 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Galhiane CROUZET, Notaire associé, à CAUSSADE (Tarn-et-Garonne), 106, avenue Edouard Herriot, le 4 novembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Galhiane CROUZET, Notaire associé, à CAUSSADE (Tarn-et-Garonne), 106, avenue Edouard Herriot, référence CRPCEN : 82008, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN (82000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2630**550**

GAEC DE LAVAISSIERE

Groupement Agricole
d'Exploitation En Commun
Siège social : «Lavaissière»
82140 Saint-Antonin
au capital de 64 950 EUROS
RCS Montauban 347 595 001

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 10 novembre 2026, tenue au siège social de la société, siège de la liquidation, ont approuvés les comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 octobre 2026, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur à Madame Aurélie MARCIEL, demeurant à Lavaissière, 2341 route de Verfeil, 82140 Saint-Antonin Noble Val et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'assemblée des associés sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Montauban.

Pour avis, le liquidateur.

A2628**750**

EURL CARROSSERIE CASTANIE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège de liquidation : Miral Lagardine
82190 MIRAMONT DE QUERCY
422 685 982 RCS MONTAUBAN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 21/10/2026 au siège de la liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christian CASTANIE, demeurant Plaine de Gayte 82190 MIRAMONT DE QUERCY de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation au 31 mars 2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2630**447**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

JETDIS

Société civile
au capital de 4 769 628 euros
Siège social : ZI de Meaux
-82300 CAUSSADE
819 831 678 RCS MONTAUBAN

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une décision en date du 5 novembre 2026, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la ZI de Meaux, 82300 CAUSSADE au 81 chemin du Pendut 82240 SEPTFONDS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de MONTAUBAN.

Pour avis
La Gérance

A2630**445**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

AIRELLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 400 014 euros
Siège social : Zone Industrielle de Meaux
82300 CAUSSADE
504 545 732 RCS MONTAUBAN

Aux termes d'une décision en date du 5 novembre 2026, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la Zone Industrielle de Meaux, 82300 CAUSSADE au 440 chemin Jean Ferrat, 82270 MONTPEZAT DE QUERCY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance



Religion Lors de la première étape de son voyage en Amérique latine, en Uruguay du 6 au 8 novembre, Léon XIV a parlé du peuple, des pauvres et de la mission, les mots d'un continent qui a façonné le pontificat de François.

En Amérique latine, Léon XIV aux sources de son pontificat

« Où sont les jeunes du pape ? » Le 6 novembre au soir, à la fin de sa première journée en Uruguay, Léon XIV est sorti saluer ceux qui chantaient sous ses fenêtres, devant la nonciature de Montevideo. *« Plus fort ! »* Puis, rieur : *« Le nonce dit qu'il veut aller dormir, mais vous pouvez chanter aussi longtemps que vous le souhaitez ! »* Le pape chauffeur de salle : à Rome, on le voit rarement ainsi. C'est que Léon XIV est, ici, sur son continent. Depuis l'élection de François, en 2013, c'est d'Amérique latine que vient la façon dont Rome pense l'Église : missionnaire, attentive aux pauvres et aux périphéries. Par ses vingt années péruviennes et par son prédécesseur, Léon XIV en est doublement l'héritier.

Le 7 novembre, il l'a montré à Casavalle, dans le nord de Montevideo, l'un des quartiers les plus pauvres de la capitale, gangrené par le trafic de cocaïne. Sous un ciel gris, une estrade montée sur des échafaudages, une croix de bois, une effigie de la Vierge de Guadalupe, patronne de cette paroisse et de l'Amérique latine. Des familles agitent des drapeaux du Vatican. On entend : *« Leon, mon ami, le quartier est avec toi ! »* Puis la foule entonne *« Iglesia peregrina de Dios »*, le cantique de toutes les paroisses du continent, et le pape chante avec elle. *« Dans l'Église, nous ne nous sentons pas marginalisés, nous sommes en son cœur même »*, lance le curé, Pablo Coimbra. *« Je me sens comme chez moi, cela me rappelle les visites que je faisais (…) en tant que missionnaire »*, répond le pape. Puis il frappe fort : *« Un enfant de ce pays, si riche en ressources, ne devrait pas aller se coucher le ventre vide. »* En Uruguay, près d'un enfant de moins de 6 ans sur trois vit sous le seuil de pauvreté.

Autour de la paroisse, le pape a visité des maisons neuves, auxquelles il s'est dit heureux « d'avoir pu contribuer » grâce à la Papal Foundation, des donateurs catholiques américains : 125.000 dollars (112.000 €) pour quatre logements. L'argent du Nord, la foi du Sud : c'est peut-être aussi cela, le pape des deux Amériques. Pas question pour autant que la charité tienne lieu de politique. Celle de l'Église ne peut *« se substituer aux responsabilités institutionnelles »* de l'État, a rappelé Léon XIV.

On a longtemps appelé l'Uruguay « la Suisse de l'Amérique ». Le petit pays par lequel le pape, à la manière de François, a choisi d'entrer sur le continent reste le plus riche par habitant d'Amérique du Sud. Un Uruguayen sur six vit sous le seuil de pauvreté, moins qu'au Pérou (un sur quatre) ou qu'en Argentine (près d'un sur trois). Mais à Montevideo, les sans-abri sont de plus en plus nombreux. En janvier, le gouvernement a lancé une opération pour les déplacer, au besoin contre leur gré, vers un centre d'accueil… à Casavalle. Là où le pape a encore cité « Fratelli tutti », l'encyclique sociale de François : *« L'inclusion ou l'exclusion de la personne en détresse au bord de la route définit tous les projets économiques, politiques, sociaux et religieux. »*

Ce discours social a une histoire latino-américaine. En 1979, à Puebla, au Mexique, les évêques du continent formulaient l'« option préférentielle pour les pauvres ». En 2007, à Aparecida, au Brésil, sous la direction d'un archevêque de Buenos Aires nommé Jorge Bergoglio, ils écrivaient : *« Nous ne pouvons pas rester dans une attente passive, dans nos temples »*, et ils appelaient les catholiques à devenir des « disciples missionnaires ».



Le pape Léon XIV lors de sa visite à Paysandu, en Uruguay, le 7 novembre. *Daniel Dal Zennaro/EPA/MaxPPP*

Léon XIV puise dans cet héritage. À l'université catholique de Montevideo, il cite « Evangelii Gaudium », le texte programme du précédent pontificat, où François cite à treize reprises Aparecida. À Casavalle, il invoque « Dilexi te », son exhortation sur l'amour « préférentiel » de Dieu pour les pauvres.

Au stade Centenario, il demande d'aller vers ceux qui *« ne cherchent rien »*, *« au cœur de leur nuit »*, après avoir invité, le matin à Paysandu, à transmettre la foi *« avec un courage créatif »*. À Florida, sanctuaire marial et berceau de l'indépendance, il lance : *« Uruguay, il faut se mettre en route ! Il faut rentrer à nouveau dans les maisons. »* L'appel vaut pour le continent entier. Car Léon XIV le sait : la matrice se fissure. En vingt-cinq ans, la part des catholiques en Amérique latine est passée de 80 % à moins de 60 %. L'Uruguay, où un tiers des habitants se disent catholiques, le taux le plus bas du continent, n'est pas une exception. C'est l'avant-garde. Au stade, le pape a assuré que l'expérience des catholiques uruguayens *« peut aider leurs frères et sœurs d'autres régions du monde qui commencent à découvrir (…) ce que signifie être une minorité »*. C'est l'Amérique latine de demain, et l'Europe d'aujourd'hui. Rencontré à Montevideo, l'abbé Pierre Amar, qui avait accueilli à Paris une délégation uruguayenne lors du voyage du pape en France, y entend un écho : *« Le temps est venu de dire sereinement qu'on est chrétien, et de ne pas s'excuser de l'être. »* À ces catholiques en minorité, le pape n'a pas demandé de se compter, mais d'oser : se marier, avoir des enfants, répondre à l'appel du sacerdoce. Le 8 novembre, à Florida, lors d'une messe, il s'est tourné vers les pères. Sur un continent où l'ONU recense onze féminicides chaque jour, leurs enfants doivent les voir *« traiter (leurs) épouses avec respect »*, et les *« voir prier »*. Car, a dit le pape, *« un fils apprend beaucoup en voyant que son père peut s'agenouiller devant Dieu sans se sentir moins homme pour autant »*.

Mikael CORRE, envoyé spécial à Montevideo, Paysandu et Florida (Uruguay)

Après l'Uruguay, l'Argentine et le Pérou

En Argentine, où il s'est envolé le 8 novembre, le pape a visité les villes de Buenos Aires, Claypole et Cordoba. Il a aussi rencontré l'ultralibérale président argentin, Javier Milei, face à qui il a passé en revue, un à un, les sujets qui fâchent : retraités, universités, handicap, corruption, etc. Il s'est aussi adressé à des représentants du monde du travail, aux jeunes et s'est rendu dans une prison de la capitale.

Suite du voyage : le Pérou du 12 au 16 novembre, avec au programme la visite de plusieurs villes dont Chiclayo, où il fut évêque avant d'être nommé à Rome par le pape François.

LA POSTE PARIS CPCE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français HEBDOMADAIRE RÉGIONAL